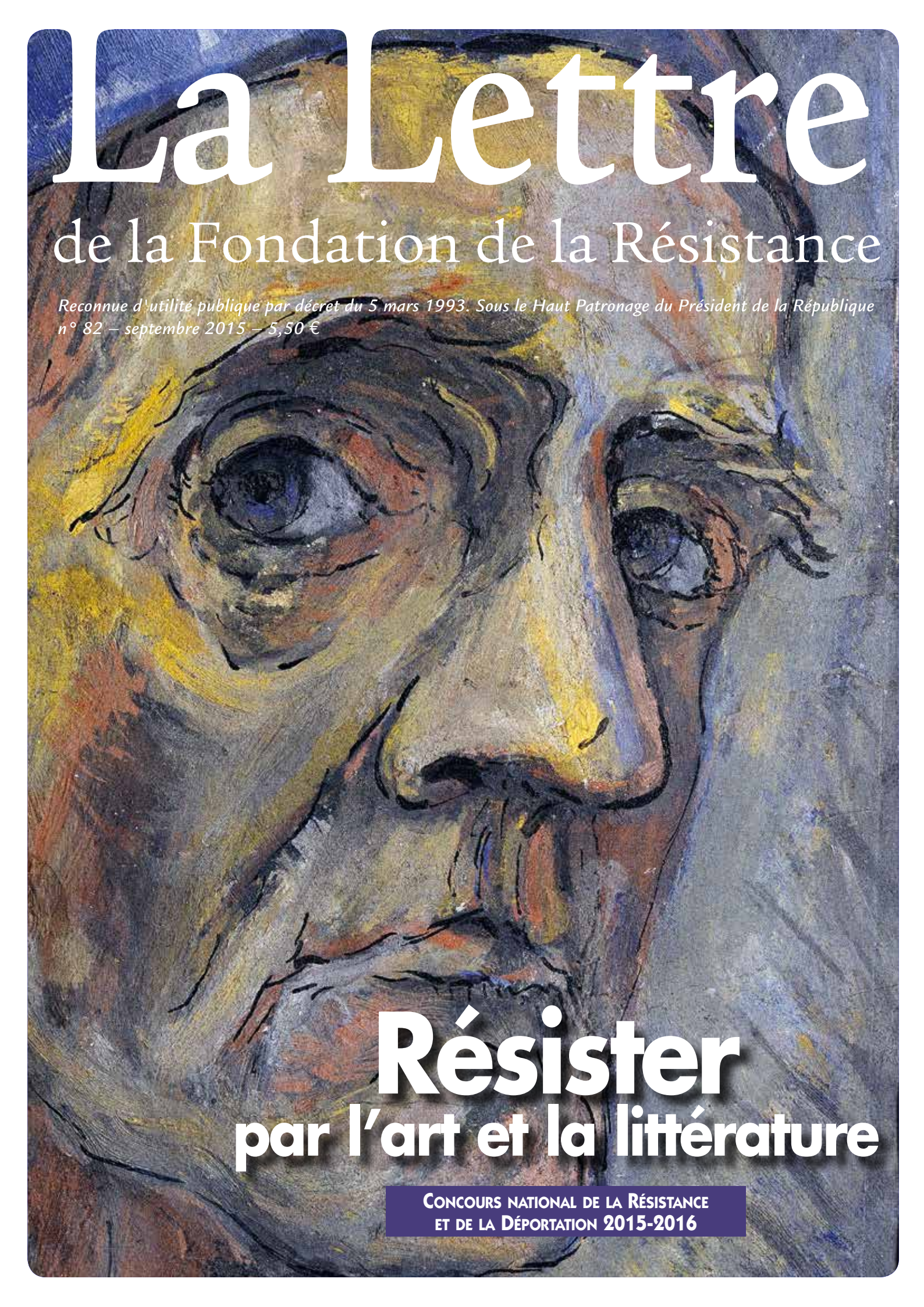




La Lettre

de la Fondation de la Résistance

*Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 82 – septembre 2015 – 5,50 €*

Résister
par l'art et la littérature

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2015-2016

Renseignements utiles

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015-2016

Dans cette rubrique, nous vous donnons les informations essentielles. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails à la note de service publiée au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 25, 18 juin 2015 sur le site www.education.gouv.fr

Thème : « Résister par l'art et la littérature »

Participation et inscription

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, à ceux des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère de la Défense et des établissements français à l'étranger, aux jeunes placés dans les centres éducatifs fermés, aux mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires ainsi qu'aux élèves des centres de formation d'apprentis.

Pour vous inscrire, contacter la direction académique des services de l'Éducation nationale de votre département.

Catégories de participants	Types d'épreuves, durée et dates	Envoi des travaux
1^{re} catégorie Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat).	Vendredi 25 mars 2016 Réalisation d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 3 heures.	Les copies individuelles et les travaux sont à transmettre par l'établissement scolaire le vendredi 1^{er} avril 2016 au plus tard :
2^e catégorie Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat).	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel.	• à l'inspecteur d'académie-directeur des services de l'Éducation nationale pour les établissements situés sur le territoire métropolitain ,
3^e catégorie Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat).	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel (film, documentaire sonore) , portant sur le thème annuel. Durée de la production audiovisuelle : entre 20 et 40 minutes.	• au recteur ou vice-recteur de l'académie pour les établissements des Drom-Com ,
4^e catégorie Classes de 3 ^e	Vendredi 25 mars 2016 Réalisation d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 2 heures.	• au ministère de l'Éducation nationale – direction générale de l'enseignement scolaire – Dgesco – B3-4 – Concours national de la Résistance et de la Déportation – 110, rue de Grenelle – 75357 PARIS 07 SP pour les établissements français à l'étranger .
5^e catégorie Classes de 3 ^e	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel.	Dans les établissements français à l'étranger, l'équipe éducative effectue une sélection des travaux permettant d'identifier la meilleure production de chaque catégorie de participation (une production et une seule par catégorie sera sélectionnée).
6^e catégorie Classes de 3 ^e	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel (film, documentaire sonore) , portant sur le thème annuel. Durée de la production audiovisuelle : entre 20 et 40 minutes.	

Résultats et remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée à une date symbolique (8 mai, 27 mai...) dans un lieu lui conférant un caractère officiel. Le meilleur devoir de chaque catégorie sera sélectionné par département pour être présenté au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Pour participer, reportez-vous impérativement au règlement de ce concours

(www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm)

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante **avant le 14 juillet 2016** :

Les Fondations de la Résistance, pour la mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle
Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire
30, boulevard des Invalides
75007 PARIS

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



Monument en hommage au maquis de Croquié érigé sur la commune de Mercus-Garrabet (Ariège). Photographie prise par Thomas Araud, élève de troisième au collège du Sabarthès à Tarascon-sur-Ariège (Ariège) qui a obtenu le premier prix en 2013-2014.

En couverture : Détail d'un *Autoportrait* de Jean Daligault fait à Trèves en août 1944. © Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon. Pionnier de la résistance, l'abbé Jean Daligault (1899-1945) est actif dès l'automne 1940. Arrêté en août 1941, il est déporté en tant que NN au camp d'Hinzert puis dans des prisons du Reich. Il est exécuté à Dachau la veille de la libération du camp. Pour ne pas sombrer, il a créé des œuvres saisissantes qui nous sont parvenues par des co-détenus et l'aumônier de la prison de Trèves (voir page 28).

Préface

« Résister par l'art et la littérature », ce thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015-2016 répond à l'affirmation d'André Malraux selon laquelle : « L'art est un anti destin ». La création artistique fut pour les résistants une autre forme de leur combat face à la barbarie. Barbarie qui avait, dès 1933, conduit les nazis à brûler les livres de la culture européenne et à faire disparaître l'art dit « dégénéré ». À cette barbarie qu'on croyait à jamais disparue répond aujourd'hui celle du Daesh détruisant les trésors préislamiques de Syrie et d'Irak.

Ce sujet sera l'occasion pour les élèves engagés dans cette démarche pédagogique unique de comprendre comment des artistes et des écrivains, confirmés ou simples amateurs, connus ou restés anonymes, ont pu s'opposer au nazisme et à Vichy par les armes de l'esprit, en créant des œuvres nouvelles ou plus simplement en invoquant et en diffusant un patrimoine culturel.

J'espère que cette réflexion sera l'occasion de travaux interdisciplinaires féconds entre lettres, histoire, arts plastiques, éducation musicale sans oublier les professeurs documentalistes.

Enfin, qu'il me soit permis de saluer le travail des associations, des fondations, des musées, des centres d'archives, des témoins et des enseignants qui se mobilisent depuis plus de cinquante ans autour de ce concours. Concours qui permet aux élèves de s'interroger sur les valeurs qui animaient l'engagement des résistants, source d'inspiration dans leurs choix de futurs citoyens.

Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance



DF

Sommaire *La Lettre de la Fondation de la Résistance – n° 82 – septembre 2015*

4 - Avant-propos

5 - Première partie

Art et littérature pour combattre dans la France occupée

- Conditions de la création littéraire et artistique sous l'Occupation
- Au début de la résistance: des tracts littéraires
- La littérature et l'art dans la presse clandestine
- La résistance des écrivains
- Contourner la censure et jouer avec les mots

Focus: Les Éditions de Minuit

Focus: *Le silence de la mer* de Vercors et l'écrivain Édith Thomas

- La poésie au cœur de la résistance littéraire
- Exposer ou s'exposer? Résistance et arts plastiques

Focus: René Iché adresse

La déchirée au général de Gaulle

- Dessins et caricatures: une arme de guerre psychologique
- Résister en musique
- Témoigner de l'insupportable
- La littérature et l'art pour vivre l'expérience résistante

19 - Deuxième partie

Art et littérature, armes de la France libre

- Défendre les valeurs humanistes de la culture française
- La France libre affirme son identité grâce aux arts plastiques
- La littérature combattante des Français libres
- Les artistes au service de la France libre
- Créer pour mobiliser

Focus: Joseph Kessel, auteur d'hymnes à la Résistance

25 - Troisième partie

Art et littérature pour continuer le combat et survivre dans les prisons et les camps

- Dans les prisons
- Dans les camps d'internement
- En déportation

Focus: Germaine Tillon, *Le Verfügbar aux Enfers*

Focus: Boris Taslitzky, un peintre dans l'internement et la déportation

33 - Annexes

Repères chronologiques - Préparer le concours grâce aux ressources en ligne- Remerciements



La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur le site de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), vous pourrez **télécharger** cette brochure sous format PDF et **l'imprimer**.

Vous trouverez également la **brochure numérique** qui permet :

- de **visualiser**, d'**agrandir** et de **projeter** les documents et les articles,
- de **découvrir des dossiers documentaires complémentaires** (documents inédits, articles approfondis, tableau synthétique...) hébergés sur le site de la Fondation de la Résistance,
- d'**avoir accès en un clic à des ressources sélectionnées par nos partenaires** (extraits de films, photographies, dessins, témoignages... voir aussi page 35 de la brochure),
- de **consulter des sites conseillés par le service pédagogique** de la Fondation de la Résistance.

En cliquant sur l'onglet « Actions pédagogiques » du site de la Fondation de la Résistance, rubrique « Actualités pédagogiques », vous trouverez des annonces de conférences, spectacles, publications d'ouvrages et de brochures pédagogiques, expositions... en lien avec le thème du concours. Pour nous signaler un événement en lien avec le thème 2015-2016 « Résister par l'art et la littérature », écrivez-nous à l'adresse suivante : helene.staes@fondationresistance.org

Avant-propos

destiné aux candidats et aux enseignants

Une synthèse pour appréhender le thème

Il est important de rappeler que cette brochure fournit une synthèse scientifique et des pistes de travail, et non un ensemble de textes à reprendre tels quels. Le jury national valorise avant tout l'investissement personnel des candidats dans toutes les catégories.

Le thème choisi par le jury national « **RÉSISTANCE PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE** » nous invite à réfléchir aux pratiques artistiques et littéraires comme moyen de lutter contre l'occupant et le régime collaborateur de Vichy. Ces pratiques peuvent être le fait d'amateurs ou de professionnels, consister en des créations nouvelles ou en la simple utilisation d'un patrimoine culturel opposé à l'idéologie des nouveaux pouvoirs.

Ce sujet se prête tout particulièrement à un travail interdisciplinaire entre enseignants d'histoire, de lettres, d'arts plastiques et d'éducation musicale à condition de bien respecter l'esprit du Concours. L'objectif du CNRD est fondamentalement d'ordre historique, tout en incluant une réflexion civique: il s'agit de faire découvrir aux élèves le sens de la Résistance française dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, ce qui implique de rappeler qu'elle se définit par des pratiques totalement illégales dans la France d'après l'armistice. Il convient aussi de situer à leur juste place les aspects culturels d'un combat qui fut avant tout politique et militaire.

L'usage de l'expression « art résistant » ou « littérature résistante » doit donc être réservé, comme pour les autres formes de résistance dans la période 1940-1945, à des pratiques illégales et qui ont pour but clairement affirmé de contrecarrer les objectifs de l'occupant ou des collaborateurs. Cela n'empêche pas d'aborder les œuvres produites légalement en France occupée par certains artistes ou écrivains, dans un esprit anticonformiste voire contestataire. Il convient seulement de le faire dans des travaux comparant ces œuvres avec les pratiques résistantes, clandestines, des mêmes créateurs.

Par ailleurs, le thème peut prêter à débat sur la nature littéraire ou artistique des œuvres étudiées. Le Comité de rédaction a privilégié pour cette brochure une définition historique stricte, se limitant aux œuvres conçues et reçues à l'époque même comme des productions artistiques ou littéraires. Les photographies et les films documentaires n'ont pas été retenus, parce qu'ils sont utilisés et perçus alors comme des moyens d'information, voire de propagande. Mais il est souvent impossible de définir des limites par catégories. Comment différencier, par exemple, les journaux intimes ou les correspondances ayant une ambition littéraire, des autres ? La distinction ne peut s'opérer qu'au cas par cas. On s'en remettra à la souplesse d'appréciation des jurys du Concours.

Le thème est abordé ici en distinguant trois contextes où le mot « résistance » prend un sens partiellement différent: en France occupée, dans la France libre, dans les prisons et les camps.

En France occupée, la résistance littéraire et artistique est pour l'essentiel une des manifestations d'un phénomène collectif bien plus large: la naissance et le développement des mouvements de résistance clandestins. Ces organisations, distinctes des réseaux de renseignement, d'évasion ou de sabotage au service des Alliés, s'étendent pour la plupart d'abord par la propagande (tracts, puis journaux) avant de se lancer en 1943-1944 dans la lutte armée, en ville ou dans les maquis. La propagande clandestine utilise abondamment le riche patrimoine culturel français (poèmes, chants) mêlant littérature et politique, diffuse dessins et caricatures. Elle développe peu à peu une presse spécialisée faite par des écrivains et des artistes qui affirment par leurs créations et leurs articles théoriques leur solidarité avec les combattants de la Résistance. Elle se fait l'écho des publications de maisons d'édition clandestines. Les productions culturelles clandestines sont aussi le fait de « hors la loi » pourchassés par l'occupant ou Vichy, et témoignant de leur condition, qu'ils soient isolés ou en groupes comme les maquisards. *Pour découvrir l'histoire de la Résistance, reportez-vous à l'exposition en ligne « La Résistance par les événements » sur le Musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceen-ligne.org/res_ev.php*

Dans la France libre, résister c'est combattre au grand jour dans l'illégalité, avec un statut de proscrit aux yeux du régime de Vichy. Voulant incarner une alternative à celui-ci, la France libre diffuse dans les territoires qu'elle a ralliés et les pays du monde libre toutes les productions culturelles incarnant le refus de la collaboration avec le nazisme: celles des créateurs français en exil, mais aussi les œuvres produites clandestinement en France, dont elle multiplie l'écho. Elle utilise à plein les possibilités culturelles des deux médias en pleine expansion à cette époque: la radio, pour sa propagande en direction de la métropole, et le cinéma, avec des films anglo-saxons que tournent des cinéastes ou acteurs français. Art et littérature contribuent aussi à l'affirmation de l'identité collective des Français libres.

Pour mieux comprendre l'histoire de la France libre, consultez les articles sur le site de la Fondation de la France libre: www.france-libre.net/de-la-france-libre-a-la-france-combattante/

Dans les prisons et les camps de Vichy, et surtout de l'occupant nazi, résister ne peut prendre que rarement les formes de lutte habituelle des organisations clandestines. C'est le plus souvent une lutte morale: réaffirmer sa fidélité à son engagement dans l'hypothèse d'une libération éventuelle, et surtout lutter individuellement ou collectivement contre la déshumanisation et l'oubli des victimes. Dans ce contexte extrême, l'art et la littérature constituent une ressource essentielle. La richesse et la diversité des œuvres réalisées dans ces conditions de précarité absolue en témoignent de façon éclatante. *La brochure de la session 2001-2002 du Concours consacrée à la production artistique dans les camps est consultable en ligne et vous permettra de bien saisir le contexte historique de l'internement et de la déportation.*

<http://fondationmemoirededeportation.com/archives-memoire-vivante/>

Des pistes de recherche et des ressources

Cette brochure imprimée présente aux candidats et aux enseignants des articles détaillés qui font le point sur le thème, **des pistes de recherche** qui invitent à favoriser le travail en interdisciplinarité, et des indications sur les **ressources variées** disponibles. À la fin de la brochure, une chronologie de 2 pages permet de mettre en perspective les créations artistiques et littéraires avec les événements politiques et militaires.

La brochure numérique, version enrichie de la brochure papier, et accessible sur le site www.fondationresistance.org, permet d'agrandir et de reproduire les documents, et surtout donne accès à des ressources sur internet, particulièrement riches sur le thème de cette année: dossiers documentaires et médias complémentaires mis en ligne par les institutions, associations de mémoire, et partenaires du CNRD, sites conseillés par le Comité de rédaction et relatifs à des écrivains ou des artistes. Signalons notamment la sélection d'archives sonores et audiovisuelles de l'INA.

Quelques références bibliographiques essentielles

L'Art en guerre: France, 1938-1947, Paris, Paris-Musées, 2012, sous la dir. de Laurence Bertrand Dorléac et Jacqueline Munck (catalogue de l'exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, octobre 2012-février 2013).

Sylvain Chimello, *La Résistance en chantant, 1939-1945*, Paris, Autrement, 2004.

Pierre Seghers, *La Résistance et ses poètes, France 1940-1945*, Paris, Seghers, 1974.

Une bibliographie détaillée est consultable sur le site de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org) en cliquant sur l'onglet « Actions pédagogiques », rubrique « Concours de la Résistance ».

Art et littérature

pour combattre dans la France occupée

Fonds du Cercle de la librairie/Archives IMEC



Tenu régulièrement à jour par le Cercle de la librairie, ce fichier contient des milliers de titres de livres « retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes ». Classée par ordre alphabétique d'auteur, chaque fiche indique le ou les titres retirés de la vente par la liste Bernhard et les trois éditions de la liste Otto.

■ À l'été 1940, la France est éclatée entre de multiples zones. Les départements alsaciens et la Moselle, annexés de fait au *Reich*, sont soumis à une germanisation qui interdit purement et simplement toute manifestation culturelle en français. Dans le reste du pays, les contraintes les plus dures pèsent sur les écrivains et artistes appartenant à des catégories proscrites par l'occupant nazi et par le régime de Vichy. Ce sont avant tout les Juifs, interdits d'exercer (cinéma, radio, théâtre, presse, édition, expositions), et dont les entreprises culturelles, les collections et les bibliothèques sont saisies. De surcroît, ils sont menacés d'être raflés et internés dans des camps et, à partir de 1942, tous visés par la déportation et l'extermination.

Dans une moindre mesure, ce sont aussi les écrivains et artistes engagés avant guerre dans l'antifascisme qui, en plus des attaques de la presse collaboratrice, voient leur liberté d'action réduite drastiquement et leurs biens menacés, surtout s'ils sont étrangers. Certains (Espagnols, Allemands tel le peintre Max Ernst) sont d'ailleurs internés dans des camps au sud de la France depuis 1939. Cette situation explique l'exil en 1940-1941 par Marseille de nombreux créateurs, comme le surréaliste André Breton, grâce à l'aide d'un comité de secours américain dirigé par Varian Fry.

Censure et propagande

Le contrôle exercé sur la vie culturelle est d'abord politique et économique. Il passe par la censure dans tous les domaines, allemande en zone occupée, vichyste en zone Sud. Les nouveaux pouvoirs se ménagent aussi des moyens d'influence par les monopoles de la radio et des actualités cinématographiques (distinctes en zone occupée et zone Sud), par la création dans chaque secteur culturel de structures corporatistes (par Vichy, essentiellement) destinées à se substituer aux syndicats existants, par l'implantation en France d'entreprises culturelles allemandes, par le contrôle de l'attribution du papier aux éditeurs, etc.

Pour propager l'idéologie nazie, l'occupant et ses partisans en France se servent moins de l'art (hormis par exemple l'exposition du sculpteur Arno Breker) que de formes modernes et populaires de propagande : documentaires et expositions itinérantes antisémites ou antibolcheviques, caricatures dans la presse collaborationniste. Car les Allemands veulent aussi maintenir une vie culturelle autonome à Paris comme preuve de l'acceptation de l'Occupation... et de la collaboration. D'où l'organisation d'échanges

culturels : tournées en France de musiciens allemands, voyages dans le *Reich* d'écrivains et d'artistes français de renom, comme Drieu la Rochelle ou de Vlamincq.

Les objectifs culturels de Vichy ne sont qu'en partie les mêmes. S'il confisque lui aussi les collections privées de ses ennemis, le régime couvre la « planque » des œuvres

des grands musées français pour les préserver du pillage allemand. En matière de création, Vichy est antimoderniste, mais soucieux de promouvoir un art français ; en fait, sa politique la plus

cohérente consiste à multiplier les « produits culturels dérivés » à la gloire de Pétain : bustes, images d'Épinal, poèmes, chansons (*Maréchal, nous voilà !*)...

Créations légales et clandestines

Ce contexte général a préservé, en France, la possibilité d'une vie littéraire et artistique, qui a même été intense au cinéma et au théâtre – mais au prix du choix de sujets « neutres », sans allusion directe à l'actualité. Créer dans ces conditions pouvait être interprété, suivant les cas, comme une concession aux nouveaux pouvoirs ou au contraire comme un effort pour maintenir une culture française soustraite à l'idéologie nazie et à l'anti-modernisme de Vichy.

Le refus de diffuser légalement ses créations a été très minoire, même parmi les artistes et les écrivains qui ont fait le choix de résister à l'occupant. Continuer leur métier a pu servir de couverture à ceux, comme Albert Camus, Robert Desnos ou l'acteur Robert Lynen, qui se sont engagés dans la presse clandestine ou la résistance paramilitaire (renseignement, évasion, voire lutte armée). Pour certains proscrits (juifs, antinazis) travaillant sous pseudonyme, ce fut aussi un moyen de gagner leur vie.

L'idée d'utiliser la littérature comme arme contre l'occupant naît dès les débuts de la contre-propagande clandestine : les premiers résistants s'appuient sur la richesse d'une histoire nationale mêlant étroitement littérature et politique, transmise par l'école publique, et sur des pratiques littéraires comme la parodie ou l'écriture à double sens, communes aux élites cultivées et à la culture populaire. Les procédés utilisés spontanément en 1940-1941 par ces « amateurs » sont très semblables à ceux des écrivains et des artistes qui, durant ces quatre années, voudront produire consciemment une œuvre résistante. La résistance littéraire et artistique sera ainsi propice non seulement à la réflexion sur un art engagé mais aussi sur le lien entre culture savante et culture populaire.

Au début de la résistance : des tracts littéraires

Entre citations...

■ Le premier tract résistant connu est rédigé à Brive (Corrèze) le 17 juin 1940 par Edmond Michelet, un militant catholique progressiste, qui réagit au message radiodiffusé de Pétain annonçant le début des négociations avec Hitler pour parvenir à un armistice. Afin de contrer le prestige du « vainqueur de Verdun », Michelet lui oppose un texte de Charles Péguy, un grand écrivain catholique mort au combat au début de la Première Guerre mondiale. Les tracts des premiers résistants isolés utilisent souvent ce système de la citation d'écrits empruntés à des figures connues de la Première Guerre mondiale : militaires (Foch), hommes politiques (Poincaré, Clemenceau), mais aussi des écrivains au patriotisme insoupçonnable (Péguy et Barrès).

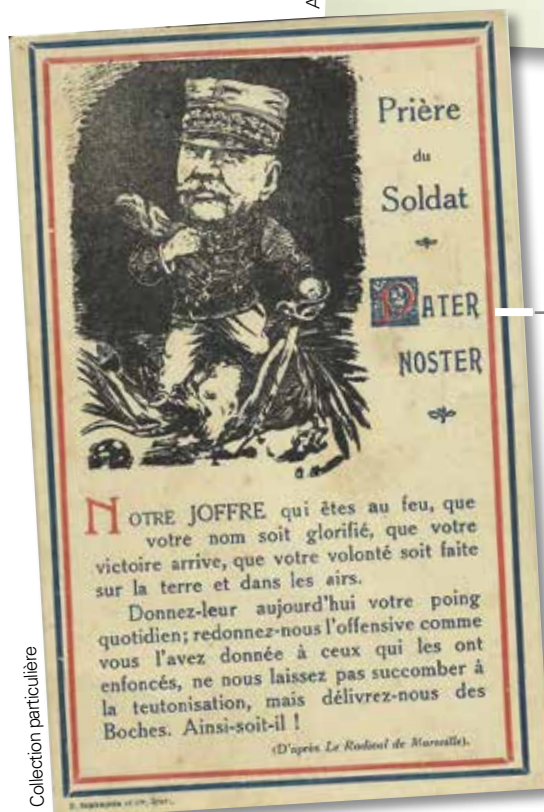
... et jeux littéraires anonymes

■ Durant la première année de l'Occupation, des tracts littéraires pleins d'humour circulent clandestinement, recopiés suivant le principe de la chaîne par des individus isolés. On trouve des réécritures anti-allemandes de poèmes ou chansons bien connus : « Les conquérants » de Heredia, la « Ballade des dames du temps jadis » de Villon (« Dites-moi où, dans quel pays / Sont allés nos chapons du Maine / Nos vaches grasses, nos brebis »). On charge ainsi d'un message politique un patrimoine scolaire ou populaire. Mais en misant sur le « second degré » ludique, comme le fait la BBC au même moment, on montre son opposition non seulement au contenu mais au style même des propagandes officielles, vichyste et allemande, qui n'utilisent alors qu'un ton autoritaire et dénué d'humour. Le même procédé littéraire (la parodie) est appliqué à toutes sortes de textes : publicitaires (traitement contre les « doryphores »), pédagogiques (texte anti pétainiste pour apprendre à lire) ; plus tard, en 1944, circuleront des parodies de « testament d'Hitler ». Plus fréquemment encore, on réécrit les textes les plus connus de la religion chrétienne : circulent des Notre Père gaullistes inspirés des Notre Joffre de 14-18 (« Notre de Gaulle qui êtes au feu / Que votre nom soit glorifié / Que votre victoire arrive... ») des décalogues pro-alliés (« La guerre tu continueras »),

Aimons et adorons le chancelier HITLER,
L'éternelle Angleterre est indigne de vivre ;
Maudissons, écrasons ce peuple d'outre-mer,
Le nazi sur la terre sera seul à survivre.
Soyons donc le soutien du Führer allemand,
De ces navigateurs la race est maudite,
A eux appartient le juste châtiment,
La palme des vainqueurs répond au vrai mérite.

Ce poème souvent intitulé « Collaboration » réactive le procédé très ancien du poème à double lecture (horizontale/verticale), indiquant que le temps est venu pour les Français du « double jeu », [s d].

Le Notre Joffre avait donné lieu à trois cartes postales en 14-18. Les Notre de Gaulle, qui l'imitent, sont une façon d'opposer de Gaulle à Pétain en le rapprochant d'une figure militaire aussi prestigieuse que le « vainqueur de Verdun », [s d] (14 x 9 cm).



Collection particulière

un pastiche d'annonce paroissiale (« Cette année pas de Joyeux Noël »)... L'humour appliqué à ce répertoire est une façon de s'opposer sur le fond et la forme aux poèmes à la gloire de Pétain, qui expriment une ferveur religieuse sans distance aucune. D'autres textes utilisent différents procédés de « cryptage », comme pour indiquer aux Français que le temps est venu d'adopter une langue secrète : poème que l'on qualifierait aujourd'hui de SMS (« L'espoir R.S.T »), poème à acrostiche (les premières lettres des 15 vers forment « MERDE POUR HITLER ») ou poème à double lecture. Tous ces jeux littéraires expriment un premier refus, élémentaire : celui de laisser contaminer son esprit par la langue même des nouveaux maîtres de l'heure, en lui opposant un fonds culturel commun fait de textes et de figures de style.

@voir un choix de tracts et de jeux littéraires est consultable en ligne sur le site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org
Retrouvez également des tracts et des jeux littéraires aux archives départementales et dans les musées de la Résistance et de la Déportation de votre région.

La littérature et l'art dans la presse clandestine

Des premières feuilles clandestines, rédigées et diffusées parfois par une seule personne, jusqu'aux grands journaux des mouvements et des partis clandestins qui, en 1944, tirent à des centaines de milliers d'exemplaires, la presse clandestine reflète l'expansion de la Résistance. Elle a fini par apparaître comme la voix d'un véritable État clandestin. Son combat pour discrediter Vichy était aussi culturel : elle a mobilisé tout un patrimoine littéraire et artistique pour prouver que la Résistance incarnait la fidélité au passé culturel de la France.

Les auteurs et œuvres cités

La presse clandestine revendique un héritage politique en s'appuyant souvent sur l'art et la littérature :

■ **Les chants patriotiques** : la revendication du retour de la République s'appuie sur la citation fréquente des paroles des chants révolutionnaires (*Chant du départ* et surtout *La Marseillaise* qui est interdite dans les régions occupées), pour les réapprendre et les entonner dans des manifestations. La citation de *La Madelon*, chanson de la guerre de 14, renvoie aux chants des maquisards qui présentent parfois ceux-ci comme les héritiers des Poilus.

■ **Le patrimoine littéraire** : trois titres symbolisent trois approches possibles. *Pantagruel* (avec en épigraphe une citation de Rabelais appelant à garder sa faculté de raisonner) reflète la propagande de 1940, dont l'exemple le plus connu est le tract *Conseils à l'occupé* : elle veut dans un premier temps aider les Français à résister mentalement à l'influence des presses contrôlées. *Gavroche* renvoie à l'omniprésence de Victor Hugo dans la propagande politique « offensive », de 1941 à 1944, comme poète utilisable à la fois contre Vichy (anti-Napoléon III) et contre l'occupant (éloge des francs-tireurs de 1870). *Chanteclair* (allusion à une pièce en vers de Rostand) reflète la domination dans la presse clandestine d'un genre (la poésie) sous sa forme la plus traditionnelle (le vers régulier) pour des raisons pratiques (forme courte, mémorisable), mais aussi culturelles (richesse du patrimoine français en termes de poésie engagée).

■ **Les écrivains et artistes contemporains** : ils sont cités avant tout dans des revues (*La pensée libre*, *Les cahiers de Libération*) et dans la presse « professionnelle » (*Les lettres françaises*, *L'art français*...). Elle dénonce (parfois de façon contestable) les écrivains et artistes collaborateurs ou s'accommodant de la situation asservie de la France. Elle leur oppose les écrivains en exil



■ **@voir** un descriptif du contenu de 50 journaux clandestins en lien avec l'art et la littérature est disponible sur le site de la Fondation de la Résistance. Ces journaux, qui ont inspiré les commentaires de cette page, sont accessibles sur le site gallica.bnf.fr

(Bernanos surtout) ou dans la clandestinité, en mentionnant les éditions clandestines et en reproduisant nombre de leurs textes. Elle réfléchit aussi aux critères esthétiques d'une littérature et d'un art résistants.

Les modes d'écriture

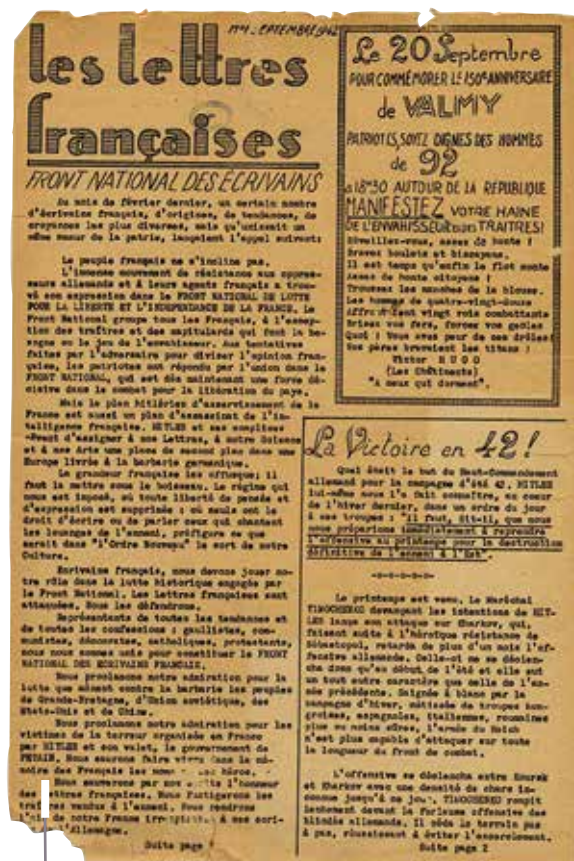
■ **Le pastiche**, procédé littéraire appliqué à toutes sortes de styles et de textes, littéraires ou non, pour dénoncer Vichy ou Hitler, est fréquent dans la presse clandestine non communiste. On peut pasticher un journal vichyste entier (*Blag out*, *Le Gaullois*), des rubriques de journal (chroniques façon *Canard enchaîné*, concours littéraire, pages amusantes, salon artistique), des textes attribués à Pétain, Maurras, des textes d'écrivains qu'on admire (Hugo, Charles d'Orléans, Voltaire, Corneille), des chants (*La Carmagnole*). Comme dans les tracts littéraires, l'humour sert dans un premier temps à s'opposer au ton autoritaire de la propagande officielle. Puis quand les Allemands tentent de manier aussi la raillerie, on surenchérit pour affirmer une forme de supériorité culturelle en la matière, s'appuyant sur une tradition scolaire et journalistique.

■ **La création littéraire « sérieuse »**, de forme surtout poétique et reproduisant souvent des extraits d'éditions clandestines, peut se diviser en trois thématiques principales : l'attaque contre l'adversaire (surtout Pétain), l'affirmation d'une identité résistante (poèmes, mais aussi *Chant des bataillons de la mort*, *Chant des partisans*, fable métaphorique de *L'abeille*...), enfin la poésie de circonstance liée à un événement (campagne des « V », exécutions de résistants ou d'otages...).

■ L'effondrement de 1940 bouleverse le rapport à l'écriture, y compris chez les écrivains qui veulent résister. Faut-il continuer à produire une œuvre littéraire au risque de paraître cautionner la censure des nouveaux pouvoirs ? Les repères sont brouillés en 1940, d'autant qu'en zone occupée, les Allemands commencent par déléguer aux éditeurs français le soin d'autocensurer leur production, avant d'instaurer en avril 1942 leur propre contrôle préalable. Rares sont les auteurs comme René Char, Jean Prévoost ou, à un moindre degré, André Malraux, qui s'abstiennent de toute publication légale au profit d'un engagement total dans la résistance armée. La plupart des écrivains résistants conti-

nent à publier tout en agissant clandestinement, quelle que soit la forme de résistance qu'ils adoptent : activités paramilitaires (du renseignement aux maquis), presse clandestine politique, littérature clandestine. Ainsi, l'écrivain Jean Paulhan, prestigieux directeur littéraire chez Gallimard, publie et continue d'éditer « ses » auteurs pour contrebalancer l'influence du collaborationniste Drieu la Rochelle, tout en étant l'un des inventeurs de la presse littéraire résistante. Celle-ci est d'abord liée à la stratégie de « front national » du parti communiste qui, à partir de juin 1941, commence à créer des organismes élargis aux non-communistes : le Comité national des écrivains (CNE), dirigé par Jacques Decour, est l'un des premiers et réussira vite à rassembler des auteurs de toutes tendances. Le principal organe du CNE sera *Les lettres françaises*, où écriront une quarantaine d'auteurs. Un second journal se rajoutera en 1943 en zone Sud, fondé par Louis Aragon : *Les Étoiles*, ainsi qu'une petite maison d'édition, La Bibliothèque française, et des publications locales. D'autres initiatives voient le jour en dehors du CNE, à commencer par la plus importante des éditions clandestines : les Éditions de Minuit ; dans la presse clandestine, des revues littéraires : *Les cahiers de Libération*, lancés en 1943 par le mouvement Libération Sud, et en 1944 *L'éternelle revue*, dirigée par Paul Éluard.

La résistance des écrivains



Premier numéro des *Lettres françaises*, 1^{er} septembre 1942.

@voir des documents numérisés liés à la Résistance sur le site de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). L'IMEC préserve des fonds d'archives d'éditeurs, d'écrivains, d'artistes...
www.imec-archives.com/institut/



Jacques Decour, premier écrivain français résistant victime de la répression en mai 1942.

Jacques Decour et *Les lettres françaises*

De son vrai nom Daniel Decourdemanche, il est né en 1910, a mené une carrière d'enseignant germaniste et d'écrivain tout en militant au sein du parti communiste. Son roman *Philisteburg* (1933) est l'un des premiers consacrés à la montée du nazisme. Après la défaite, Decour est l'un des créateurs de la presse clandestine s'adressant aux intellectuels : il fonde avec le philosophe Georges Politzer et le physicien Jacques Solomon le journal *L'université libre* (octobre 1940), puis la revue *La pensée libre* (février 1941), qui s'adressent alors aux seuls communistes.

À l'été 1941, Decour est chargé par le PCF de la constitution en zone occupée du Comité national des écrivains (CNE), ouvert à toutes les tendances. Il s'entend avec son ancien éditeur Jean Paulhan pour concevoir le premier journal clandestin littéraire, susceptible d'accueillir des contributions des écrivains eux-mêmes : *Les lettres françaises*. Il s'y engage pleinement tout en continuant à enseigner. Il réunit des manuscrits de Jean Paulhan, François Mauriac, Jacques Debû-Bridel, mais son arrestation par la police française avec Solomon et Politzer empêche la publication du premier numéro qui sera détruit. Il est fusillé par les nazis le 30 mai 1942 au Mont-Valérien, une semaine après ses camarades. L'écrivain Claude Morgan reprend le journal et publie le texte de Jacques Decour, « Manifeste des écrivains de zone occupée », qui appelle les écrivains de toute tendance politique à lutter avec leur plume contre l'occupant.

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

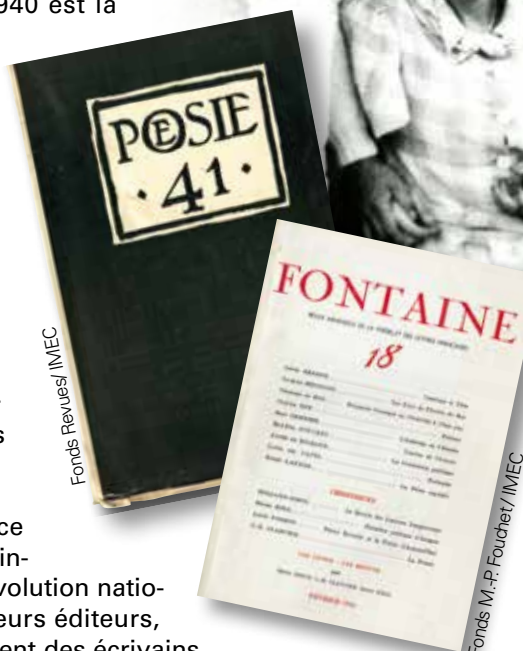
Contourner la censure et jouer avec les mots

Une forme d'opposition légale : les revues contestataires et la « poésie de contrebande »

■ En zone occupée, la seule revue littéraire autorisée par les Allemands à paraître en 1940 est la prestigieuse NRF (*Nouvelle Revue Française*), qui exerçait une véritable direction intellectuelle avant guerre, et prône désormais la collaboration, sous la direction de l'écrivain Pierre Drieu la Rochelle. Vont s'opposer à elle plusieurs petites revues littéraires situées en zone Sud (*Poésie*, dirigée par Pierre Seghers retiré à Villeneuve-lès-Avignon, *Confluences* de René Tavernier à Lyon) ou dans l'outre-mer (*Fontaine* de Max-Pol Fouchet à Alger, *Tropiques* d'Aimé Césaire en Martinique), éditées légalement sous visa de censure.

Leur objectif est d'affirmer l'existence d'une littérature française soustraite à l'influence de l'occupant comme de la Révolution nationale prônée par le régime de Vichy. Leurs éditeurs, en particulier Max-Pol Fouchet, y publient des écrivains français en exil (Bernanos, Supervielle), des textes d'auteurs proscrits à divers titres, morts (García Lorca) ou vivants mais interdits d'exercer et pourchassés (Benjamin Fondane). Ils défendent les auteurs français attaqués pour leurs supposées responsabilités morales dans la défaite (Proust, Gide). Mais l'arme principale pour contourner la censure vichyste est la « poésie de contrebande », chargée d'allusions politiques cryptées. Le poète Louis Aragon, qui l'a théorisée, joue un rôle de lien entre ces revues. Malgré la censure de certains textes, la saisie de numéros, voire une interdiction provisoire (*Confluences*), ces revues continuent à paraître pour affirmer tant bien que mal un espace de liberté intellectuelle sous l'oppression. Elles entretiennent un lien étroit avec des revues suisses (*Traits*, *Les cahiers du Rhône*) où des auteurs font paraître sous pseudonyme des textes plus radicaux. En zone occupée, quelques initiatives semblables apparaissent à Paris : la revue littéraire *Messages*, les éditions La Main à Plume d'un groupe de jeunes surréalistes.

Photographie de Louis Aragon, Elsa Triolet et Pierre Seghers à Villeneuve-lès-Avignon, 1941.



Couverture de la revue *Poésie* 41 dirigée par Pierre Seghers en zone Sud.

Couverture de la revue *Fontaine* n° 18 de février 1942. Cette « revue mensuelle de la poésie et des lettres françaises » est publiée par Max-Pol Fouchet à Alger.

Toutes ces revues jouent un rôle fondamental pour convertir les écrivains et les poètes à la nécessité d'un art engagé, quelles que soient leurs appartenances politiques et leurs préoccupations esthétiques, proches du communisme (Aragon et Éluard) ou de la foi chrétienne (Pierre Emmanuel et Pierre Jean Jouve). Bien des auteurs qui y écrivent franchissent le pas vers la résistance littéraire proprement dite : la participation à la presse ou aux éditions clandestines, avec des textes signés sous pseudonyme, clairement hostiles à l'occupant et aux collaborateurs, ouvertement solidaires de la lutte menée par les organisations résistantes, dont ils célèbrent les martyrs.

@voir un corpus documentaire sur le site de la Fondation de la Résistance qui permet de comparer les productions légales et clandestines d'un même poète, et distinguer clairement les objectifs et les moyens de la « poésie de contrebande » et de la poésie résistante.

Cinéma et théâtre : des interprétations du public plutôt qu'un « art de contrebande »

■ Des films ou des pièces, perçus comme hostiles à l'occupant ou à Vichy, ont provoqué des réactions collectives du public. Au cinéma, l'exemple le mieux attesté est celui du film *Pontcarral, colonel d'Empire* de Delannoy : sorti fin 1942 en France, il a suscité des applaudissements dans les salles lorsque le héros Pontcarral quitte la France pour l'Algérie. D'autres exemples semblent relever plutôt d'une réaction individuelle et privée : ainsi, au théâtre devant des pièces allégoriques, écrites par des auteurs proches

de la Résistance (*Les mouches* de Sartre) ou indifférents, voire hostiles à ce combat, contrairement à ce que pensait le public (*Antigone* d'Anouilh, *La Reine morte* de Montherlant). Dans tous les cas, ces interprétations étaient largement indépendantes des intentions des créateurs qui étaient trop exposés pour diffuser un message politique même crypté... à l'inverse des poètes dont les productions étaient confidentielles et avec un enjeu économique bien plus faible.



Les Éditions de Minuit



Archives IMEC © Éditions de Minuit

L'imprimeur parisien Ernest Aulard et son contremaître Pierre Doré ont tiré clandestinement les volumes des Éditions de Minuit sur leurs presses pendant les jours de repos des ouvriers. C'est au cours de l'hiver 1944 que Robert Doisneau photographie l'activité des imprimeurs ayant travaillé pour la Résistance. Une partie de ce reportage est publiée en mars 1945 dans le numéro de la revue *Le Point* dédié aux imprimeries clandestines.

Dos de certains des volumes publiés par les Éditions de Minuit, dans leur première réédition après la Libération.

■ La plus importante entreprise d'édition clandestine naît en 1942 à l'initiative de deux hommes, désireux de prendre la relève des premières initiatives des intellectuels communistes, à un moment où une répression terrible s'abat sur ceux-ci.

Le romancier Pierre de Lescure connaît des écrivains et son ami le dessinateur Jean Bruller des imprimeurs. Ils décident de créer une maison d'édition clandestine baptisée les Éditions de Minuit pour que continue de vivre la littérature française. Le premier ouvrage est celui de Jean Bruller, *Le silence de la mer*, en hommage au poète Saint-Pol-Roux mort après la débâcle de 1940.

Publier malgré les risques

Le silence de la mer est imprimé clandestinement en février 1942 à 300 exemplaires par les imprimeurs Ernest Aulard et Claude Oudeville. Yvonne Paraf-Desvignes plie et coud les cahiers du livre, son ami Jean Bruller les colle sur la table de sa cuisine. Avec quelques sympathisants, Pierre de Lescure finance lui-même cette première édition. Suivront 24 autres ouvrages clandestins tirés entre 500 et 1000 exemplaires chacun, qu'il s'agit de distribuer le plus vite possible pour écouler les stocks cachés parfois chez Paul Éluard ou Claude Morgan. Yvonne Paraf-Desvignes court la France pour récupérer les manuscrits, transporte les plombs sur son vélo dans Paris et assure les liaisons entre

leurs principaux soutiens comme le libraire parisien José Corti.

Vercors, Paul Éluard et Jean Paulhan, assurent la direction éditoriale, contactent les auteurs dans leurs cercles de connaissances. Ces auteurs prennent souvent pour nom de plume un nom d'une région de France. Les textes, courts, sont majoritairement des romans, des contes ou des poèmes mais aussi des essais philosophiques et politiques. Le sujet principal traité par ces écrivains humanistes n'est pas la Résistance en tant que telle, mais le récit de vies, de gestes et d'attitudes qui témoignent de comportements de refus et de dignité.

Lire, acheter et diffuser les ouvrages

Ces livres sont vendus clandestinement à des lecteurs qui ont des contacts avec ceux qui s'opposent à l'ennemi. La vente des livres permet l'autonomie financière de la maison d'édition. Les bénéfices (300 000 francs en deux ans et demi !) sont distribués par le Comité national des écrivains (CNE) aux familles des imprimeurs et ouvriers typographes tombés sous les coups de la répression.

Pierre Audiat fait part de son admiration⁽¹⁾. « *Le lecteur des Éditions de Minuit avait d'abord l'impression que cette résistance cadencée, imagée, ne devait pas faire beaucoup de mal à l'occupant et que, si les auteurs [...] étaient un jour découverts par la Gestapo, ils ne seraient pas exposés à de cruelles représailles. Mais, en allant au fond, il découvrirait la virulence secrète de ces récits, de ces complaints, de ces dialogues ; il entendait le cri sourd de la rébellion, le mot qui transforme le désespoir en révolte, l'appel qui fait surgir du sol les légions.* »

En fait, l'impact des Éditions de Minuit dépasse de très loin leur diffusion clandestine. En France même, la presse résistante multiplie leur écho : elle signale leurs publications et en reproduit des extraits. Surtout, certains des ouvrages édités, en particulier *Le silence de la mer* et les textes de *L'honneur des poètes*, vont incarner aux yeux du monde libre la persistance de la vitalité littéraire de la France, grâce aux rééditions effectuées par la France libre ou des sympathisants de la cause alliée.

(1) *Paris pendant la guerre*, Paris, Hachette, 1946.

@voir le catalogue des Éditions de Minuit sur le site de la Fondation de la Résistance.

Piste de recherche : Mettre en relation certains ouvrages avec l'itinéraire résistant de leur auteur, retracer le parcours d'un livre clandestin de sa conception à sa réception, s'intéresser aux imprimeurs et aux libraires qui prirent partout des risques considérables pour diffuser la presse et l'édition littéraires de la Résistance.

■ La simple parution du *Silence de la mer*, premier ouvrage des Éditions de Minuit, fait une forte impression chez les résistants : le circuit clandestin qu'il a fallu organiser était complexe (imprimer, brocher, diffuser). Imprimé en février 1942, mais diffusé seulement à partir d'octobre à une centaine de personnes, le livre est très bien accueilli. L'un de ses mécènes, Robert Debré, crie au « chef-d'œuvre » et le journal littéraire clandestin *Les lettres françaises* annonce en février 1943 « le livre le plus émouvant, le plus profondément humain que nous ayons eu l'occasion de lire ».

Les lectures d'un livre clandestin : *Le silence de la mer* de Vercors

Cette longue nouvelle, la première qu'ait jamais écrite Jean Bruller *alias* Vercors, a pour sujet le « pacte du silence », pour reprendre l'expression de Jacques Debû-Bridel. Elle décrit la résistance passive de la France sous une forme allégorique : devant l'officier allemand qu'elle est contrainte d'héberger, une famille garde un silence absolu.

L'un des envoyés de la France libre, Yvon Morandat, rapporte à Londres un exemplaire du *Silence de la mer* à l'automne 1942. Immédiatement, le journal gaulliste *La Marseillaise* reprend le texte en feuilleton. *La revue du monde libre*, parachutée au-dessus de la France, en reproduit des extraits. Le roman connaît alors une

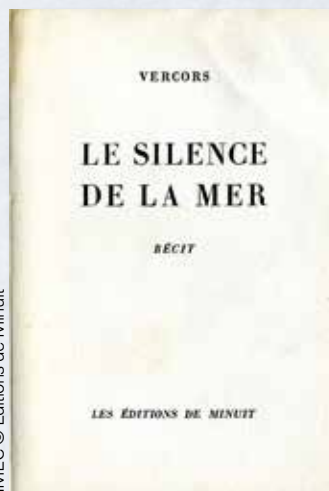
diffusion quasiment mondiale (États-Unis, Québec, Beyrouth, Sénégal, New-Delhi...).

Mais, en métropole, cette diffusion orchestrée par la France libre et les Alliés

va faire du roman une victime indirecte des tensions grandissantes entre ceux-ci et les résistants partisans de la lutte armée immédiate. Ces résistants, en particulier les communistes, se plaignent en 1943-1944 qu'on prive leurs maquis et leurs groupes francs d'armes pour les réserver à la période de la Libération. Du coup, la promotion de ce roman, exaltant une résistance purement civile et passive, leur semble pleine d'arrière-pensées et ils n'hésitent pas à attaquer le texte.

Après la Libération, le roman, réédité au grand jour aux Éditions de Minuit, retrouve son statut d'œuvre pionnière et mythique de la résistance littéraire française.

IMEC © Éditions de Minuit



IMEC / collection A. Schiffrin

Le silence de la mer (à gauche) est imprimé clandestinement en France en 300 exemplaires. Il est ensuite édité à Londres par la France libre, et à New-York par Jacques Schiffrin sous le titre *Les silences de la mer* (à droite). Il connaît alors une diffusion mondiale.



Archives nationales (cote 318 AP/1)

Cheville ouvrière du Comité national des écrivains, Édith Thomas publie aux Éditions de Minuit *Les contes d'Auxois* et contribue au recueil *L'honneur des poètes*.

Édith Thomas : l'engagement d'un écrivain résistant

■ « Lève-toi et marche... » Ce sont les mots d'Édith Thomas qui appelle à la Résistance dans l'un de ses poèmes, écrit en juillet 1943. Historienne, journaliste et romancière, cette intellectuelle militante, dont le général de Gaulle connaîtra et citera les écrits clandestins, met sa plume au service de son engagement républicain. Dès juin 1940, elle rejoint la Résistance, puis est l'une des chevilles ouvrières du Comité national des écrivains (CNE). À partir de septembre 1942, elle adhère au parti communiste clandestin et devient l'agent de liaison numéro un des *Lettres françaises*, revue clandestine, où elle dénonce, dans son article « Crier la Vérité ! », les déportations des enfants juifs. C'est au 15 rue Pierre-Nicole à Paris, chez elle, que se tiennent les réunions parfois très nombreuses du CNE, mais aussi celles de membres du Conseil national de la Résistance. Sa propre production d'écrivain-résistant est d'une remarquable diversité : elle publie aux Éditions de Minuit des contes sous le nom d'Auxois et contribue au recueil *L'honneur des poètes* ; elle tient aussi son journal intime, tout en rédigeant parallèlement un faux journal d'un bourgeois pétainiste ! Au-delà de son engagement d'écrivain, elle décide, au printemps 1944, d'entrer dans l'action armée et part vivre plusieurs mois dans les maquis FTP de la zone Sud. Elle publiera après guerre ses mémoires.

@voir sur le site de la Fondation de la Résistance, des documents sélectionnés avec le concours du service éducatif des Archives nationales qui mettent en valeur l'itinéraire et l'atelier de l'auteure-résistante Édith Thomas.

La poésie au cœur de la résistance littéraire

■ Le renouveau de la forme poétique après la défaite, qu'il s'agisse des revues légales contestataires ou de la presse clandestine, incite Pierre de Lescure et Vercors à commander à Paul Éluard la réalisation d'une anthologie poétique clandestine, aux Éditions de Minuit.

Paul Éluard collecte 42 poèmes, la plupart inédits, auprès de 22 poètes. L'entreprise rassemble des créateurs reconnus (Aragon, Desnos), d'autres en devenir (Francis Ponge, Jean Tardieu, Eugène Guillevic, Pierre Emmanuel, Loÿs Masson), des poètes-directeurs de revues (Seghers, Tavernier, Jean Lescure) et des « amateurs » inconnus (dont un interné du camp de Drancy) : une première dans l'histoire culturelle française.

Ce recueil fait écho à la volonté d'union politique qui vient juste d'aboutir à la création du Conseil national de la Résistance (27 mai 1943). Les contributeurs sont d'opinions et

d'écoles poétiques très diverses. Le mot *honneur* du titre résonne comme un hommage aux valeurs militaires et apolitiques de certains résistants et de la France libre à ses débuts, tandis que la date de la parution – 14 juillet 1943 – affiche les idéaux républicains derrière lesquels tous se retrouvent depuis que Vichy s'est discrédité par la collaboration.

À l'automne 1943, Paul Éluard entreprend la confection d'un second recueil, *Europe*, qui paraît délibé-

rément le 1^{er} mai 1944 pour exprimer la fraternité de combat des peuples. Il rassemble 58 poèmes dont ceux de dépor-

té(e)s et d'interné(e)s. Figurent ainsi le dernier poème de Benjamin Fondane, assassiné quelques mois plus tard à Auschwitz, ainsi que *Le veilleur du Pont-au-Change* de Robert Desnos, annonciateur des combats proches pour la Libération. Éluard et Pierre de Lescure enregistrent clandestinement la plupart des poèmes du recueil, dans les locaux de la radio de Vichy, où le résistant Pierre Schaeffer prépare un stock d'émissions en vue de la Libération.

L'honneur des poètes I et II, une œuvre collective

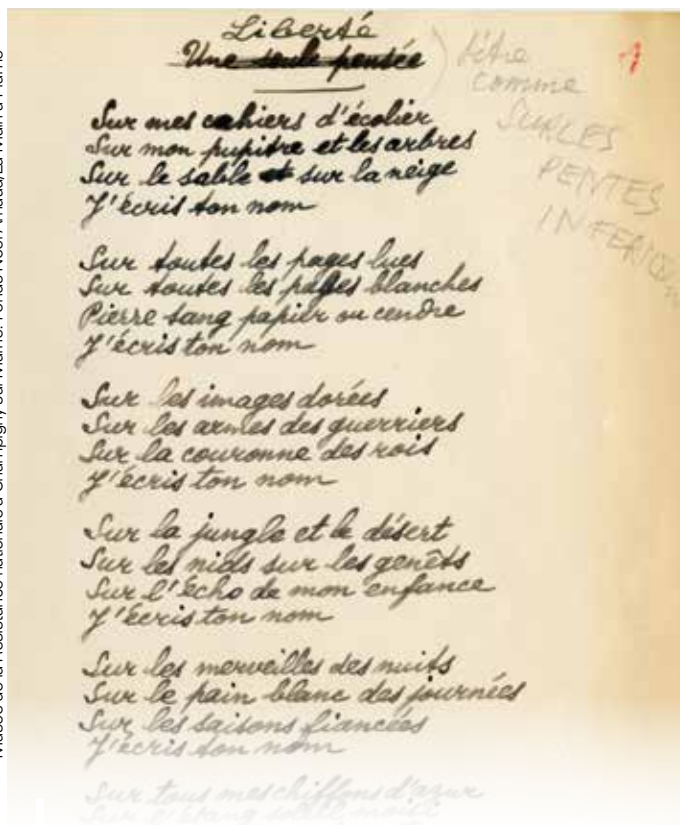


L'honneur des poètes, édition clandestine (à gauche) et édition tirée à Alger à 10 000 exemplaires en avril 1944 par l'Office français d'édition (à droite). Le recueil *L'honneur des poètes* connaît un succès immédiat. En métropole, il est cité abondamment par la presse clandestine, réédité sous la forme d'un tract-dépliant de 8 pages. Dans le monde libre, la France combattante le réédite en totalité ou en partie à Alger, Rio, New-Delhi..., lui assurant une diffusion sans précédent pour un recueil collectif de poésie contemporaine. Il conquiert un large public au Royaume-Uni, aux États-Unis ou au Mexique. Certains poèmes sont lus au micro de la BBC.

« Liberté » d'Éluard, du brouillon à la notoriété

■ Durant l'été 1941, Paul Éluard commence à composer le poème « Une seule pensée » qui devait pour conclure révéler le nom de la femme qu'il aimait. Un an plus tard, l'espoir d'une libération devenant moins irréaliste, Éluard change le sens de tout son texte en choisissant comme mot final « *liberté* ». La première édition du poème, faite par Max-Pol Fouchet à Alger dans la revue légale *Fontaine* (juin 1942, n° 22) paraît sous le titre « Une seule pensée », parvenant à déjouer la censure vichyste. C'est avec la deuxième édition, qui sort en octobre 1942 à Paris, en pleine Occupation, qu'Éluard franchit le pas et ose changer le titre même du poème en « Liberté », sur le marbre de l'imprimeur Cario. Le texte est publié confidentiellement dans le recueil *Poésie et vérité* 1942, aux éditions de La Main à Plume, avec une fausse date d'impression (3 avril 1942) pour contourner l'obligation allemande de la censure préalable instaurée le 15 avril 1942. La popularité de « Liberté » est immédiate. Parvenu à Londres, il est reproduit par la revue *La France Libre*, et surtout parachuté au-dessus de la France à des milliers d'exemplaires par les avions de la RAF. Mais son thème et sa structure si particulière inspirent aussi de grands artistes résistants : le compositeur Francis Poulenc, qui en fait un des éléments de sa cantate *Figure humaine*, éditée sous le manteau, et Jean Lurçat, qui fait tisser clandestinement, à Aubusson en 1943, une tapisserie intégrant des vers de « Liberté ».

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne. Fonds Noël Arnaud/La Main à Plume



Manuscrit original du poème « Liberté » de Paul Éluard pour la publication du recueil *Poésie et vérité* 1942 aux éditions de La Main à Plume, 1942.

@voir les archives sonores et audiovisuelles sélectionnées par l'INA sur les poètes de la Résistance fresques.ina.fr/jalons/

Exposer ou s'exposer? Résistance et arts plastiques

Exposer un art moderne officiellement dénigré

■ La question de l'engagement des artistes peintres durant l'Occupation invite à revenir sur le débat de « l'art pour tous » initié dans les années 1920. S'insurgeant contre l'individualisme et le supposé génie de l'artiste, des peintres ont cherché à rapprocher l'art du peuple. Le peintre pouvait alors réagir à l'événement, comme l'a fait Picasso avec *Guernica* en 1937, pour être compris du plus grand nombre. Pendant l'Occupation, peu d'artistes ont réagi ouvertement à la nouvelle situation de la France, ce qui les aurait empêchés de travailler et d'exposer. Pourtant, malgré la censure et les lois d'exclusion des Juifs, des artistes peintres de ce courant de « l'art pour tous » ou d'autres tendances modernistes détestées par les pouvoirs en place ont continué de créer. Par exemple, Picasso, attaqué par les nazis et officiellement censuré, continue de peindre à Paris. Ses œuvres sont exposées dans des galeries parisiennes et sont même vendues en salle des ventes et dans des circuits privés. C'est aussi le cas de Kandinsky, jugé comme un artiste dégénéré par les nazis, dont les toiles sont négociées dans les arrière-salles des galeries. Des marchands et des galeristes, comme la galerie Jeanne Bucher ou la petite galerie L'Esquisse à Paris, ont une attitude courageuse en continuant de vendre et d'exposer – sans envoyer d'invitations officielles – des artistes « difficiles » (de Staël, Fautrier, Dubuffet, Lurçat...), qui privilégient l'abstraction dans une conjoncture où la modernité n'est pas la bienvenue. Ces comportements ne sont pas assimilables à la résistance, puisqu'ils ont continué avec l'accord tacite de l'occupant et des autorités vichystes. Celles-ci privilégiaient le contrôle du contenu politique des œuvres plutôt que d'imposer une norme culturelle. Mais créateurs et galeristes s'y livraient sans savoir si cette tolérance allait durer.



[André Fougeron], « À mort la bête », in *Vaincre. Témoignages des peintres français*, édité par le Front national des peintres au profit des Francs-tireurs et partisans français, juin 1944 (27,5 x 32,5 cm).

Un collectif de plasticiens résistants publie un album clandestin

■ Un comité du mouvement de résistance « Front national de lutte pour l'indépendance de la France », animé par le peintre André Fougeron rédige leur journal clandestin *L'art français*. Au printemps 1944, le comité édite clandestinement l'album *Vaincre* rassemblant douze planches lithographiques non signées de huit peintres : André Fougeron, Édouard Goerg, Édouard Pignon, Boris Taslitsky, Jean Aujame, Louis Berthome Saint-André, Pierre Ladureau, Pierre-Paul Montagnac. Leurs œuvres dénoncent explicitement les oppresseurs (l'occupant nazi, Pétain, Laval), leurs crimes (tortures, assassinats et déportations) et appellent au combat (allégorie de saint Georges terrassant le dragon nazi). L'album est réalisé par Marcel Mannequin, imprimeur-lithographe, dans le quartier de Pigalle à Paris. Il est tiré à 300 exemplaires et vendu sous le manteau à un public choisi et aisé au profit des FTP (Francs-tireurs et partisans), les groupes armés du mouvement auquel adhèrent ces artistes.

Piste de recherche

Comparer les planches de *Vaincre* et les textes de Fougeron dans *L'art français* (disponible sur le site *Gallica*), qui indiquent ses sources d'inspiration pour un art résistant, en particulier Daumier et sa lithographie : *Rue Transnonain*, le 15 avril 1834.

Les réactions à la destruction de la statuaire publique

Pour satisfaire aux demandes allemandes de métaux non ferreux, Vichy sacrifie une grande partie de la statuaire publique (loi d'octobre 1941). Les protestations sont nombreuses en province, y compris chez des soutiens du régime. Des maires démissionnent, d'autres cachent des statues. Des groupes résistants font de même ; à Salers ils expliquent leur geste en inscrivant sur le socle : « *Je ne veux pas aller en Allemagne* ». L'enlèvement de statues républicaines, salué par certains journaux légaux, est fustigé par la presse clandestine. À Bourg-en-Bresse, des résistants installent le 11 novembre 1943 un buste de Marianne sur un piédestal vide. Cette action d'éclat de la Résistance a fait l'objet d'un photomontage édité sous la forme d'une carte postale vendue au profit des maquis de l'Ain (photographie ci-contre).



Musée départemental d'histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut Jura



René Iché adresse *La déchirée* au général de Gaulle

La Patrie déchirée dans les mains du général de Gaulle

■ Une femme à demi-nue, un bras tendu vers le ciel, l'autre posé sur son front, arbore un visage tourmenté. Enveloppée d'un linge épais dont les plis lourds viennent encore accentuer les tourments, cette femme semble désespérée... Sur le socle sous ses pieds nus, une citation gravée finement: « Au général Ch. de Gaulle, âme ardente d'une Patrie déchirée. Paris 12-1942 ».

Telle est l'œuvre de René Iché, qu'il sculpte dès les premiers mois de l'Occupation à la fin de l'année 1940. Par ce bronze noir d'environ 40 cm de haut, il entend représenter l'allégorie de la France, qui exprime ses souffrances et appelle à l'aide, face à l'occupant nazi.

Marqué par la Première Guerre mondiale, pacifiste dans l'âme, René Iché entre en résistance dès 1940. D'abord membre actif du réseau du musée de l'Homme, il échappe aux arrestations qui le démantèlent et s'engage à partir de 1942, dans le mouvement Libération Nord, puis dans le réseau de renseignements Cohors-Asturies. Son atelier parisien du 55 rue du Cherche-Midi devient un lieu central pour l'organisation: les agents de liaison y déposent et viennent chercher du courrier, des armes sont dissimulées dans les moules, des membres de l'organisation apprennent les rudiments de la gravure pour fabriquer de faux-papiers.

Cohors-Asturies, dirigé par le philosophe Jean Cavaillès, dispose de liaisons par radio avec Londres et de liaisons aériennes (parachutages, atterrissages clandestins). C'est à l'occasion d'une mission de

Jean Cavaillès à Londres auprès du général de Gaulle que René Iché lui confie la sculpture *La déchirée* (elle pèse environ 10 kg dans la valise de Cavaillès, confiera plus tard Lucie Aubrac!). La sculpture s'envole pour Londres clandestinement en février 1943 et est offerte au général de Gaulle, qui la place sur son bureau, au 4 Carlton Gardens. Cet épisode est mentionné dans ses *Mémoires de guerre*. Rapporté en France, puis exposé au Salon d'automne en 1944, cet exemplaire de *La déchirée* est placé aujourd'hui dans la bibliothèque de La Boisserie, demeure du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises.

L'art pour financer la Résistance ?

René Iché aurait utilisé son travail d'artiste officiel pour financer son réseau de résistance, sous couvert de hauts fonctionnaires de l'administration des Beaux-Arts de Vichy, eux-mêmes membres de la Résistance comme Jacques Jaujard. Des historiens font l'hypothèse que des fonds de Vichy destinés à l'achat d'œuvres d'art ont été détournés au profit d'organisations résistantes – notamment pour financer les maquis en 1943-1944.

René Iché, *La déchirée*, novembre 1940, bronze (40 cm de haut).

Représenter la République

Les allégories de la France sont des thèmes qui ont inspiré les artistes, notamment sous la III^e République. Des représentations de Marianne « souffrante » voient le jour pendant la Grande Guerre. Dans cette veine, juste avant la Libération, de nombreux artistes réalisent des affiches où la République est tantôt représentée martyrisée, sortant du tombeau, ou victorieuse: par exemple Paul Colin (affiche « La Marianne aux stigmates » pour le début de l'insurrection parisienne, 17 août 1944), Philippe Grach, alias Phili (affiche « Libération », août 1944), Henri Biaï (affiche « Liberté » émanant du GPRF et exécutée dans les derniers jours de l'occupation allemande à Paris en 1944).



■ Compte tenu de la difficulté à se procurer du papier pour réaliser les tracts et les journaux clandestins, les résistants privilégient le texte aux dessins pour informer la population. Toutefois des exceptions existent. On retrouve par exemple des dessins qui dénoncent l'instauration du STO, tandis que d'autres évoquent le pillage des matières premières et du ravitaillement par les troupes d'occupation allemandes au détriment des populations civiles. Certaines caricatures dues aux talents de résistants

Dessins et caricatures : une arme de guerre... psychologique

sont reproduites en petits formats sous forme de papillons à coller discrètement sur les murs ou bien sous forme de tracts. Certains sont d'ailleurs reproduits dans la presse alliée aéroportée (papillons, tracts, journaux), larguée au-dessus de la France dès l'automne 1940, dans le cadre de la guerre psychologique. Mussolini comme Hitler ou Laval y sont régulièrement caricaturés : Hitler au visage de guillotine, papier plié transformant 4 cochons en visage d'Hitler, croix gammée formée par le nom de Laval.

L'humour est souvent utilisé par les Alliés. Ainsi, *L'Amérique en guerre*, hebdomadaire aéroporté, crée deux personnages dessinés récurrents sur plusieurs numéros, appelés Dorittor und Friedbolin, puis Doryphore et Fridolin. Ce sont deux soldats allemands naïfs, toujours mis dans des situations grotesques de scènes de la vie quotidienne sur le front de l'Est.

En France, la censure allemande a bien compris que la caricature est une arme redoutable et un contre-pouvoir puissant. Ainsi, à la suite de la parution d'une caricature dans l'hebdomadaire *Ric et Rac* du 1^{er} août 1943, le dessinateur de presse Jean Bernard, dit Bernard Aldebert

Musée de l'Ordre de la Libération

Papillon parachuté par les Alliés représentant Hitler sous les traits d'une guillotine, [s d] (10,5 x 4,5 cm).

Né en ALLEMAGNE
Engraisé en FRANCE
Tué en ANGLETERRE
Salé dans la MANCHE

Caricature naïve d'un soldat de la *Wehrmacht* dessiné sous la forme d'un cochon. Réalisé par la Résistance intérieure, ce papillon [hiver 1940] se réfère à l'échec du projet allemand de débarquement en Angleterre en 1940 (19,5 x 15,5 cm).

(1909-1974), est arrêté par les Allemands. Incarcéré à la prison de Montluc à Lyon, il est déporté fin janvier 1944 à Buchenwald, Mauthausen, Gusen I puis II, d'où il est libéré, le 5 mai 1945, par les Américains. Son dessin présentait un personnage brun à petite moustache avec une mèche tombant sur le front qui, à la fin d'un repas en ville, la main bloquée dans un récipient dit à son entourage : « J'ai mis la main dans le sucrier, je ne peux plus la sortir ». Les Allemands croient reconnaître une caricature d'Hitler dans ce personnage, ceci à une époque où l'armée allemande est embourbée sur plusieurs fronts.

@voir caricatures et dessins sur le site de la Fondation de la Résistance. Contactez également le service pédagogique des archives départementales et du musée de la Résistance et de la Déportation de votre région.

La guerre mondiale chez les animaux

Né en 1892, Calvo illustre avant l'Occupation de nombreux romans et illustrés. Durant la guerre, sans se compromettre, il continue ses activités de dessinateur et travaille clandestinement à la réalisation d'un ouvrage transposant dans un univers animalier les enjeux et le déroulement de la guerre.

L'univers foisonnant de Calvo mêle des sources d'inspiration d'une richesse inouïe. Tout en puisant dans l'œuvre de La Fontaine, de Rabier ou encore de Doré, Calvo réinterprète des chefs-d'œuvre rentrés dans l'imaginaire collectif comme ici *Les fusillades du 3 mai* de Goya (1814). Pour conter cette histoire du conflit favorable à la Résistance et aux Alliés, comme de nombreux artistes résistants, Calvo convoque le souvenir des disparus et l'héroïsme du peuple français, inscrivant ainsi la Résistance dans la longue histoire de la lutte des peuples pour leur liberté.

© éditions Gallimard



5. « Bientôt d'ailleurs, nous ne pûmes supporter le joug répugnant de ces Barbares, et notre hostilité, pour ne pas être officielle n'en devint pas moins totale. Mais ils multipliaient leurs espions et tendaient partout des pièges pour nous prendre en défaut. Par représailles, des milliers d'entre nous furent emmenés en captivité, maltraités et soumis aux plus durs et aux plus rebutants travaux. Des milliers d'autres ont payé de leur vie le fait de ne pas vouloir courber l'échine devant l'envahisseur. Quand les mauvais traitements ne les tuaient pas assez vite, de féroces massacres venaient rayer des contrôles les plus irrédutibles de chez nous. Leur souvenir doit rester impérissable parmi nous.

La bête est morte ! Quand la bête est déchaînée (premier fascicule) d'Edmond-François Calvo pour le dessin et de Victor Dancette et Jacques Zimmermann pour le texte. Paris, éditions GP, « tiré pendant le troisième mois de la libération » [été/automne 1944]

Résister en musique

■ Derrière la reprise d'une vie musicale intense, à laquelle tiennent l'occupant et Vichy, s'affirment les options de ces nouveaux pouvoirs : disparaissent des scènes et des répertoires les noms et les œuvres d'artistes français et étrangers, anciens et contemporains, considérés comme juifs tels Felix Mendelssohn, Paul Dukas, et Paul Hindemith, ou opposants au nouvel ordre tels Arnold Schönberg ou Béla Bartók. Mais c'est la venue du Philharmonique de Berlin en zone « non occupée », en mai 1942 à Lyon, qui suscite la seule manifestation de rue de l'Occupation dans le domaine artistique. Quelques jours après, le refus de la collaboration trouve un prolongement saisissant dans la même salle : Paul Paray dirige une représentation entièrement dédiée à la musique française. Il reçoit l'ovation d'un public debout entonnant *La Marseillaise*. La résistance musicale proprement dite s'exprime d'abord par un journal clandestin, *Musiciens d'aujourd'hui*, organe d'un petit groupe de créateurs et d'interprètes qu'animent Elsa Barraine, Roger Désormière et Louis Durey. Des œuvres d'hommage à la Résistance sont aussi composées clandestinement, parfois même jouées en privé (*Avis*, d'Elsa Barraine). Francis Poulenc reprend le procédé de la « poésie de contrebande » d'Aragon : son ballet *Les animaux modèles*, créé à Paris en 1942, contient une citation musicale de *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*. Mais il compose aussi secrètement *Figure humaine*, une cantate pour double chœur mixte sur sept poèmes d'Éluard, dont « Liberté ». L'œuvre est éditée clandestinement par Paul Rouart qui la fait parvenir à Londres.

Résistance et musique classique



Journal clandestin
Musiciens d'aujourd'hui,
n° 3, avril 1942.

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne



Lors d'une veillée, les maquisards des Glières entonnent un de leurs chants.

Les chants des maquis

■ Les maquis étaient une expérience totalement inédite réunissant des hommes aux appartenances très diverses. Ils ont donc donné lieu à la création de véritables chants identitaires, destinés à souder ces petites communautés. Ils utilisent souvent le procédé des paroles nouvelles sur des airs connus empruntés à une multitude de répertoires : chansons « à succès », chants militaires, patriotiques, révolutionnaires, folkloriques, scouts... Derrière leur variété,

qui reflète la particularité de chaque maquis, on peut repérer une grande tendance : sauf peut-être à l'été 1944, il est difficile aux maquisards de s'identifier spontanément à une nouvelle « armée française ». C'est lors de certaines cérémonies (prestations de serment, visite d'un supérieur) ou lorsqu'ils apparaissent devant la population (11 novembre 1943, 14 juillet 1944), qu'ils en adoptent les rites et les chants patriotiques : *La Marseillaise*, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*, etc. Entre eux, les maquisards décrivent de façon plus ou moins crue leur condition de marginaux, retirés dans les montagnes et les forêts, souffrant de l'exil familial, de la faim, du froid, de leur statut de hors-la-loi criminalisés et traqués par Vichy. Leurs chants « guerriers », qu'ils décrivent le départ au combat ou le combat lui-même, sont équilibrés par ceux qui n'évoquent que l'attente d'un combat futur, ce qui correspond à l'expérience de la plupart des maquis avant le Débarquement. La gloire attachée à la victoire, thème fréquent des chants martiaux, est ici très minoritaire par rapport à une raison d'agir simple : la liberté de la France, expression d'un patriotisme le plus souvent élémentaire, que renforce un vocabulaire germanophobe très fréquent. Les facteurs idéologiques ou politiques sont bien plus rarement invoqués, qu'il s'agisse de l'antnazisme ou du retour de la République : les vichystes sont avant tout des « traîtres ».

Des chants populaires circulent sous le manteau

Les privations, les souffrances et les colères qu'elles engendrent dans la population s'expriment en chanson. Les chansons anciennes, de variétés, folkloriques, enfantines, contestataires ou les airs d'opéra ou d'opérette sont repris et donnent aussi lieu à de nombreux pastiches, souvent alimentés par ceux créés par les équipes de chansonniers de la BBC. On détourne également des chants officiels, y compris l'hymne de l'État français *Maréchal, nous voilà !* Les cibles de ces chants sont les privations, le marché noir et le pillage, mais aussi les gouvernants, Laval en tête. Sont aussi saluées les défaites ennemies et les victoires alliées. On trouve par exemple une *Marseillaise* anti-italienne, un *P'tit Quinquin* gaulliste, un *Chant de la DCA* sur l'air d'*Auprès de ma blonde*. Le fruit de cette inventivité poétique et musicale ne peut cependant s'exprimer que pour soi ou de petits cercles privés, et se répand par la circulation clandestine des textes, suivant le principe de la chaîne.

Livre ressource

Sylvain Chimello, *La Résistance en chantant, 1939-1945, Paris, Autrement, 2004.*

Témoigner de l'insupportable

La répression de la Résistance et l'expérience intime des personnes pourchassées par l'occupant et Vichy ont donné lieu à des œuvres gardées secrètes par nécessité. Dans l'Alsace devenue une partie du *Reich* allemand, le risque était énorme. Il l'était aussi pour tous les proscrits, en particulier les Juifs contraints à partir de 1942 de se cacher.

Charlotte Salomon, l'expressionnisme intime

■ De 1940 à 1942, **Charlotte Salomon**, juive allemande réfugiée à Villefranche-sur-Mer dans le sud de la France, crée dans la solitude de l'exil une œuvre qu'elle intitule *Leben ? oder Theater ? (Vie ? ou Théâtre ?)*. Avant d'être arrêtée et assassinée à Auschwitz en 1943, elle la confie à un ami proche. Cette œuvre, composée de centaines de gouaches, voit s'entremêler peintures, dessins, textes et musiques. Elle est conçue comme une pièce de théâtre avec un prologue, une partie principale et un épilogue dont le récit commence avant sa naissance. Charlotte Salomon y raconte la vie à Berlin, la montée du nazisme, ses amours ; l'internement dans le camp de Gurs, l'exil dans le Midi, la répression. Ce n'est pas à proprement parler un journal, comme *Le journal* d'Anne Frank, ou bien encore le *Journal* d'Hélène Berr, ou celui d'Etty Hillesum. Se sachant en danger, elle raconte dans un style quasi expressionniste les épisodes de son enfance jusqu'en 1940 pour saisir le monde d'où elle vient. Cette création artistique mi-picturale, mi-littéraire est un geste de survie et de construction identitaire dans un contexte de persécution. D'autres peintres obligés de se cacher, comme Felix Nussbaum, ont témoigné de l'oppression.



Charlotte Salomon, *Autoportrait*, 1940.

Joods historisch museum

Collection particulière ADAGP / photographie de Klaus Stöber



Joseph Steib, *Et le rêve se réalisa*, huile sur carton, [1942-1943]

(34 x 47,5 cm). Le peintre fabriquait lui-même les cadres de ses tableaux.

Joseph Steib, la peinture au risque de la mort

■ Artiste amateur, **Joseph Steib** crée pendant l'Occupation le « Salon des rêves », un cycle pictural comprenant 57 tableaux dans la veine populaire des *ex-voto* (34 tableaux ont été retrouvés à ce jour grâce à l'obstination de collectionneurs). Durant quatre ans, il peint inlassablement dans la cuisine de sa maison de la banlieue de Mulhouse, dans la zone annexée au *Reich* où le simple fait de parler français est passible de mort. Découvertes, ses productions auraient été considérées comme celles d'un « traître » à l'Allemagne. Hitler, figure de l'Antéchrist, et ses barons sont caricaturés en vermine et en porc, ou bien ils sont abattus. Les tableaux de Steib représentent ce qu'il souhaite ardemment : la libération de l'Alsace et de la France, le retour de la République, la mort d'Hitler. En ce sens, ils ont pour l'auteur un caractère magique, presque prophétique.

■ Rares sont les œuvres picturales qui rendent compte des actes de résistance ou de la répression. La série *Otages* de **Jean Fautrier** est à ce titre exceptionnelle. Peintre et sculpteur reconnu avant guerre, Jean Fautrier quitte en 1943 son atelier à Paris pour se réfugier dans la clinique de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry (actuel département des Hauts-de-Seine). Le docteur Le Savoureux, intime de Jean Paulhan et de nombreux critiques d'art, favorise dans l'ancienne maison de l'écrivain Chateaubriand une sociabilité intellectuelle et artistique, et cache aussi des personnes menacées. Mais la Vallée-aux-Loups a été marquée en 1941 par des exécutions qui hantent le peintre à son arrivée. Il crée alors une série cohérente composée de peintures et de dessins pour traduire l'obsession qui le tenaille. Des têtes « anonymes », sans visage, dont seul le titre provoque l'émotion. Ses empâtements de peinture (« hautes pâtes ») et ses dessins aux traits énigmatiques provoquent des réactions contrastées parmi ses amis résistants. Pourquoi ne pas avoir choisi la figuration pour témoigner d'un tel drame ? André Malraux, dans la préface du catalogue de l'exposition Fautrier à la galerie Drouin (1945), ne cache pas son trouble mais défend cette œuvre qui est la « première tentative pour décharner la douleur contemporaine jusqu'à trouver ses idéogrammes pathétiques ».

Otages de Jean Fautrier, figure de l'art informel



Photographie anonyme de l'arbre déchiqueté dans la « clairière des fusillés » de la Vallée-aux-Loups, lieu d'exécution qui a hanté Fautrier.

Collection privée en dépôt au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand

La littérature et l'art pour vivre l'expérience résistante

Chez les résistants engagés dans l'action clandestine, la littérature et l'art ont pu être ressentis comme des pratiques naturelles, sans l'objectif de diffusion immédiate qu'offraient la presse et l'édition de la Résistance. Ce pouvait être un moyen de fixer des traces de cette expérience hors de l'ordinaire, de réunir les éléments d'un témoignage pour l'avenir, ou tout simplement l'expression d'un besoin viscéral : celui de lier son action résistante à la partie de soi-même qui ne vivait que pour l'amour de l'art.

Dessiner au maquis

■ Visages de camarades, chambrées et maisonnières, scènes de vie collective autour du poêle à bois, autoportraits... Des maquisards ont dessiné le quotidien de leur vie de « hors-la-loi » lors des périodes de refuge et d'entraînement. Les dessins de la vie quotidienne du maquis de Jacques Barré, dit Abdon, ont été réalisés de mai 1943 à décembre 1944 dans le massif alpin de Belledonne. « *N'étant pas joueur de cartes, et pour animer les longues soirées, je dessine* », explique-t-il. C'est après la guerre qu'il dessinera au lavis d'autres scènes : combats, hommages à ses camarades tombés sous les balles ennemies.

@voir
des dessins d'Abdon sur
le site de la Fondation de
la Résistance.



MDAAC - Épinal, cliché C. Voegtli

René Char, un poète au maquis

■ René Char appartient en 1940 à une avant-garde poétique. Après la défaite de juin 1940, il continue d'écrire mais refuse de publier ses poèmes. À l'instar de l'écrivain Jean Prévest, il entre dans la lutte armée en intégrant en 1942 l'Armée secrète des mouvements de Résistance qui se constitue en zone Sud, puis en devenant responsable des parachutages et atterrissages des Basses-Alpes. En entrant au maquis à Céreste dans le Lubéron en 1943, il devient capitaine Alexandre. Son activité littéraire se résume alors à la tenue d'un journal poétique qu'il cache lors de son départ à Alger en juillet 1944. Il le brûle à son retour après l'avoir transformé en poèmes, qui seront publiés après guerre dans deux



Jacques Barré dit Abdon. DR

Jacques Barré, dit Abdon, *La salle*, dessin sur papier réalisé sur le vif entre mai 1943 et décembre 1944 dans le massif alpin de Belledonne, (24 x 15,5 cm).

recueils : *Seuls demeurent* (1945) et *Feuillets d'Hypnos* (1946), réunis plus tard dans *Fureur et Mystère* en 1948.

Dans son poste de commandement du village de Céreste, René Char s'est entouré de reproduction d'œuvres qu'il regarde quand il écrit son carnet : *Le prisonnier* de Georges de La Tour et un poème d'Étienne Jodelle (1532-1573), « L'amour obscur », recopié de sa main.

Georges de La Tour, *Job raillé par sa femme*, huile sur toile, XVII^e siècle, (autrefois intitulé *Le prisonnier*), qui inspire le poète (145 x 97 cm).

Jean Moulin (1899-1943) alias Romanin, artiste

Délégué du général de Gaulle auprès de la Résistance en France, artisan de l'union, Jean Moulin n'a jamais autant exprimé que pendant la guerre sa passion de l'art, échappatoire à ses lourdes responsabilités. Le préfet s'efface devant l'artiste. *Joseph Marchand, Jacques Martel*, peintre-décorateur, autant de fausses identités couvrant son activité clandestine de résistant. Au cours de ses multiples déplacements, il ne se sépare jamais de ses carnets de croquis, dessinant le vallon des Auffes à Marseille ou une église à Lyon. En février 1943, pour donner le change au gouvernement de Vichy qui l'a relevé de ses fonctions de préfet fin 1940, Jean Moulin ouvre en grande pompe à Nice la galerie *Romanin*. Sa collection personnelle et les toiles de Matisse, Bonnard, Tal Coat, peintres installés dans la région, y sont présentées. Ses voyages en quête d'œuvres avec Colette Pons, sa jeune assistante qui tient la galerie, facilitent ses contacts avec les résistants. Un mois avant son arrestation, le soir du 27 mai 1943, pour se détendre de la tension de la réunion inaugurale du Conseil national de la Résistance qu'il a fondé, il a une longue conversation sur l'art avec son secrétaire Daniel Cordier et lui offre l'ouvrage de Christian Zervos *Les cahiers de l'art contemporain*. Arrêté le 21 juin 1943, Jean Moulin est inscrit sur le registre des écroués de la prison de Montluc sous le nom de *Jacques Martel*, peintre-décorateur. Un de ses derniers actes de courage est de griffonner la caricature de son bourreau.

« Voilà le devoir des écrivains français de l'étranger : se vouloir être les interprètes attentifs de leurs camarades réduits à s'exprimer en chuchotant », écrit Roger Caillois dans *Les lettres françaises* publiées en Argentine en juillet 1941, et il ajoute : « L'inédit attendra. » Les Français libres et les artistes en exil doivent faire valoir la culture française, mais aussi être des caisses de résonance des artistes résistants qui créent en France occupée.



Fondation de la France libre

Défendre les valeurs humanistes de la culture française

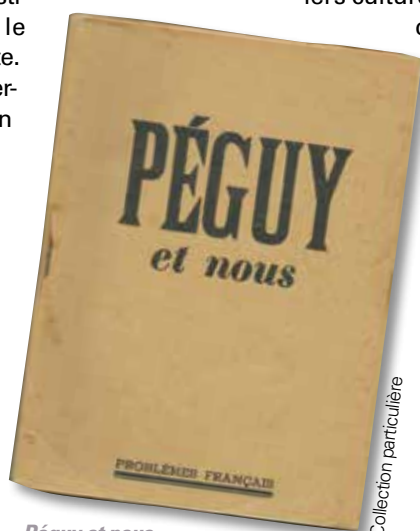
Londres, juillet 1940. Des passants lisent l'affiche l'« appel aux armes » incitant les Français à rejoindre le général de Gaulle.

■ À la suite de l'appel du 18 juin, le général de Gaulle est reconnu le 28 juin 1940 comme le chef de tous les Français libres par le gouvernement britannique. Quelques milliers de volontaires civils et militaires qui constituent les Forces françaises libres le rejoignent dans son refus de la défaite. Il peut également s'appuyer sur les territoires coloniaux qui se rallient à son mouvement.

La politique culturelle de la France libre...

D'emblée, le chef de la France libre lie le combat pour la libération du territoire à la résistance de « l'intelligence française ». Conduite d'abord par la direction de l'Information (septembre 1940), la politique culturelle de la France libre est définie à partir de septembre 1941 par deux organismes :

- le commissariat à l'Instruction publique dirigé par René Cassin : il diffuse des bulletins, subventionne des maisons d'édition (la Société des Éditions de la France libre créée à Londres en 1941 par Edmond Huntzburger, les sociétés d'édition de Jean Gaulmier à Beyrouth), édite des manuels scolaires, finance des fouilles archéologiques ou organise des manifestations artistiques ;
- le commissariat à l'Information sous la houlette d'André Diethelm (1941-1942), puis de Jacques Soustelle (1942-1943) : il est en charge de la publication d'ouvrages et de périodiques ainsi que de l'organisation de manifestations destinées à faire rayonner dans le monde la pensée française. Cette politique est relayée par les comités de la France libre, constitués localement par des Français de l'étranger, et des délégués nommés par le général de Gaulle pour le représenter face aux ambassades de Vichy.



Collection particulière

Péguy et nous, anthologie publiée à Beyrouth en 1943 par Jean Gaulmier, directeur des services d'informations de la France libre au Levant. Péguy, à la fois nationaliste et dreyfusard, est un auteur apprécié par de nombreux Français libres.

En avril 1943, un service des œuvres est créé par le commissariat aux Affaires étrangères afin de reprendre à Vichy toutes les institutions françaises à l'étranger. Des conseillers culturels sont chargés de défendre la culture française dans le monde : l'anthropologue Paul Rivet, qui avait été un des animateurs jusqu'en 1941 du réseau de résistance du musée de l'Homme, est nommé en mars 1943 en Amérique centrale et latine, l'archéologue Henri Seyrig en septembre 1943 aux États-Unis, l'orientaliste Pierre Jouguet en 1944 au Moyen-Orient.

... s'appuie sur un réseau d'artistes et d'intellectuels

La politique culturelle de la France libre s'appuie également sur un réseau informel d'intellectuels, comme Georges Bernanos au Brésil ou Jules Romains aux États-Unis, puis au Mexique.

Plusieurs revues émergent. C'est le cas du mensuel *La France libre* d'André Labarthe et Raymond Aron, lancé en septembre 1940 à Londres et appuyé par l'*Intelligence Service*, ou des *Lettres françaises*, revue de Roger Caillois éditée à Buenos Aires et financée par l'éditrice francophile Victoria Ocampo.

Pour ces auteurs et artistes, qui s'adressent avant tout aux Français de l'étranger et aux opinions internationales, il s'agit de défendre les valeurs humanistes de la civilisation française contre la barbarie nazie, de manifester la permanence du génie français, par-delà la défaite de juin 1940 et les accusations de décadence, et d'exprimer la légitimité du combat résistant, contre tous ceux qui appellent à se réunir autour du maréchal Pétain et de son gouvernement. Mais ce que ces exilés expriment aussi, à travers leur œuvre, c'est la nostalgie d'une France dont ils ignorent s'ils la reverront, et quand.

La France libre affirme son identité grâce aux arts plastiques

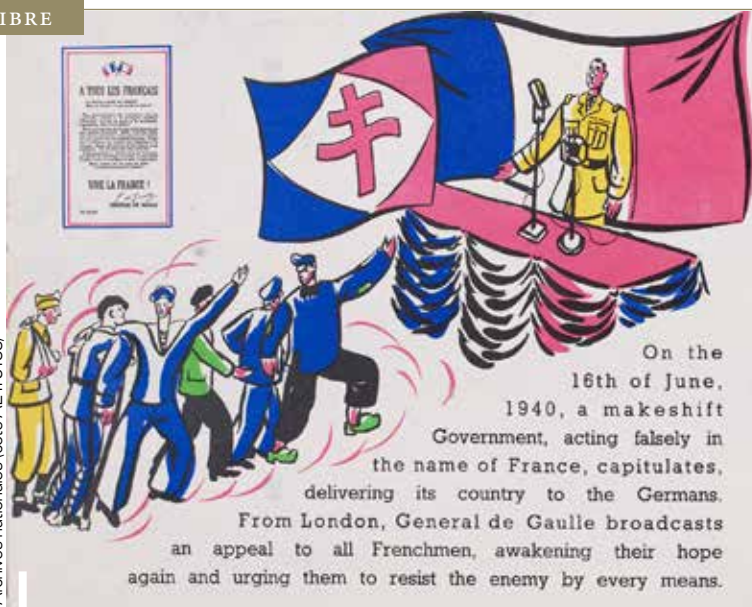
Affiches, dessins de revues, timbres, livres illustrés sont autant de supports qu'utilise la France libre pour lutter contre la propagande de l'ennemi.

■ C'est dans le contexte d'un art qui se veut lisible par tous, que nombre d'affichistes ou d'illustrateurs engagés dans la Résistance inscrivent leur travail. Ils reprennent les codes de l'image d'Épinal en miroir de la propagande de Vichy, mais ils le font d'une façon sensible-

Représenter de Gaulle : l'image d'Épinal renouvelée

ment différente, par l'iconographie ou les orientations plastiques. Cette première planche de la biographie de De Gaulle s'inspire du bas-relief de bronze de Léopold Morice (1846-1920) situé à la base du monument de la place de la République à Paris, *La Patrie est en danger*, relatant l'engagement des volontaires le 11 juillet 1792. Elle s'inscrit donc dans un ancrage patriotique et républicain, en faisant appel à la connaissance d'un patrimoine artistique assimilé à un inconscient collectif. Sa composition dynamique s'appuyant sur les diagonales place le mouvement des volontaires, des blessés aux plus énergiques, d'origines sociales différentes, sous le double patronage de l'appel du 18 juin 1940 et de la croix de Lorraine. Ils rejoignent un général de Gaulle reconnaissable à sa stature et à ses

Archives nationales (cote AE II 3188)



General de Gaulle leader of the fighting french, par Nash. Londres, Hachette (printed by Harrison and sons), [1942- 1943] (20 x 25 cm). Opusculé de propagande en anglais à la gloire du général de Gaulle, retraçant sa vie jusqu'en 1942.

moyens de rassembler les énergies : la voix et la radio symbolisées par le micro haut placé. Le jaune, le vert et le bleu, éclatants, rappellent la palette de Raoul Dufy (1877-1953). Mais le rouge (du communisme) est remplacé par le rose. La raison n'est pas que politique. Il s'agit aussi, pour l'artiste, de faire correspondre la couleur de la chair humanisée des volontaires avec celle du drapeau ; leur sang et celui de la nation ne font qu'un.

Les emblèmes de la France libre

■ La croix de Lorraine, adoptée dès l'été 1940 pour différencier les Forces françaises libres des forces de l'armée d'armistice de la France de Vichy et pour s'opposer symboliquement à la croix gammée, a connu plusieurs usages artistiques. Le plus significatif est sa présence sur l'insigne de la croix de l'Ordre de la Libération, créé par de Gaulle fin 1940 pour distinguer les plus éminents de ses « compagnons ». La croix s'y termine en glaive assorti de la devise latine « *Patriam servando victoriam tulit* » (*En servant la Patrie, il a remporté la victoire*) qui évoque un combat

militaire ancien. Implicitement, elle renvoie aux croisades, donc à une justification chrétienne de la lutte contre Hitler vu comme Antéchrist. Cette croix-glaive se retrouve sur un des timbres dessinés pour la France libre par Edmond Dulac, illustrateur anglais d'origine française célèbre en Grande-Bretagne. Sur un autre timbre, Dulac représente le phénix, métaphore de la renaissance de la France malgré l'abaissement de Vichy.

Dès 1940, la reproduction dessinée de *La Marseillaise* de François Rude, sculpture romantique qui illustre, sur l'Arc de triomphe, les volontaires partant en 1792 défendre la République, se répand. Au début, ce sont certains sympathisants de la France libre qui la reproduisent sur leurs publications, tels le « comité de Gaulle » d'Argentine ou la revue *La France libre* à Londres. Cet emblème explicitement républicain ne sera cependant assumé par la France libre qu'à partir de 1942, dans des tracts parachutés sur la France. Le rejet de Vichy par les Français paraît alors suffisamment fort pour revendiquer haut et fort le rétablissement du régime républicain que la défaite avait discrédité aux yeux de beaucoup.



Fondation de la France libre

Musée de l'Ordre de la Libération

Pour la France libre, bulletin du comité de Gaulle d'Argentine, est la première publication à reproduire sur sa couverture *La Marseillaise* de Rude.

Premier modèle de la croix de Compagnon de la Libération.

@voir une sélection d'archives sur le site pédagogique de la Fondation Charles de Gaulle www.charles-de-gaulle.org et sur les sites de la Fondation de la France libre www.france-libre.net et du musée de l'Ordre de la Libération www.ordredelaliberation.fr

La littérature combattante des Français libres

Des écrivains de la France libre ont cherché à insuffler un espoir. D'autres se sont servis de la littérature pour mettre à distance les difficultés du combat qui se poursuivait hors de France.

■ Résidant au Brésil depuis 1938, l'écrivain catholique **Georges Bernanos** choisit son camp dès juin 1940: il affirme pendant toute la guerre sa sympathie pour la cause alliée (*Lettre aux Anglais*, 1942), ainsi que pour la France libre. Il adresse à Londres des messages lus à la BBC et des articles pour le journal *La Marseillaise*, écrit pour les publications des comités français libres d'Amérique du Sud. La France libre démultiplie l'impact de ces articles en les diffusant à tous ses comités et en les éditant en recueil à Beyrouth à partir de 1942 (*Écrits de combat*).

Georges Bernanos, l'autorité morale de la France libre

En métropole, la presse clandestine s'en fait l'écho, en particulier *Témoignage Chrétien* qui reproduit des extraits de la *Lettre aux Anglais*.

Bernanos faisait partie de ces écrivains qui, en alternant constamment les romans et les essais politiques, étaient avant guerre considérés moins en tant qu'hommes de lettres que comme des « maîtres à penser ». Ses écrits de combat appartiennent à un genre bien particulier, qui ne se confond pas avec le journalisme politique. Ils attaquent sans relâche Pétain, mais toujours au nom des valeurs, des idéaux, de la morale. Écrits à la première personne, ce sont des « lettres ouvertes » aux Français, aux catholiques, aux amis laissés en métropole... Il s'adresse à eux familièrement, tantôt avec tendresse, tantôt avec rudesse, ne cache rien de ses émotions – colère, angoisse, espoir. En fait, il s'adresse implicitement à ses lecteurs, à ceux qui connaissent par son œuvre antérieure son parcours singulier, du monarchisme antisémite à la lutte farouche contre les dictatures. Bernanos use de son autorité d'écrivain pour présenter ses réflexions comme celles d'un esprit indépendant (il n'acceptera jamais de rôle officiel au sein de la France libre) et convaincre ses lecteurs de se comporter en hommes libres.

Pilote de guerre de Saint-Exupéry, de la diffusion légale aux éditions clandestines

En février 1942, Saint-Exupéry publie à New York, où il est en exil, *Pilote de guerre*, qui décrit le désastre de juin 1940 dans lequel il voit malgré tout la promesse d'un redressement ultérieur. D'abord autorisé à la publication en France, ce livre est conspué par la presse collaborationniste qui le qualifie de « manifeste gaulliste », d'autant que Saint-Exupéry s'engage en 1943 dans l'Armée de la Libération en Afrique du Nord. L'écrivain Jean Blanzat, dans *Les lettres françaises* n° 6 (avril 1943), comprend la portée de ce récit, désormais interdit, qui « ne nous invite pas à nous repentir et à nous renier, mais à devenir ce que nous n'étions qu'en paroles : égaux, libres et fraternels ». Plusieurs éditions clandestines sont imprimées par la Résistance.



Archives nationales / Fonds Charles Godard

Deuxième volume des *Écrits de Combat* de Georges Bernanos imprimé à Beyrouth en février 1943 par Jean Gaulmier sur les presses du journal *La Syrie et l'Orient*.

Fondation de la France libre

Chapitre Premier

Comment les Chevaliers François se trouverent en desaccord et de ce qu'il en advint.

En cestuy temps, l'Empereur Germanique se jeta sur les terres du Roy de France et, par surprise et traîtrise, tua et défit les braves Chevaliers François. A peine avoit-il sonné l'hallali que l'on vit accourir à la curée le Duc de Macaroni. Ce prince auparavant dépouillé le Paj

François Garbit, un officier de la France libre, raconte ses combats avec humour

■ Capitaine dans l'infanterie coloniale, **François Garbit** (1910-1941) rallie la France libre avec l'Afrique équatoriale française en août 1940. Au sein de la brigade française d'Orient du colonel Raoul Monclar, il contribue aux combats victorieux de la campagne d'Érythrée (février-avril 1941), dans des conditions rendues éprouvantes par la chaleur écrasante. Après la prise du port de Massaua, le 8 avril 1941, les Français libres étant mis au repos jusqu'à leur embarquement pour la Palestine, le 5 mai suivant, Garbit écrit *Horribles chroniques de l'Ost du pays de Tchad en la guerre de Érythrée...*, court récit de ses combats à la manière des chroniques médiévales de Froissart, qui font une large place à la geste chevaleresque tout en usant du style truculent de Rabelais. Immédiatement diffusé parmi les Français libres d'Orient, le texte est imprimé par les soins de l'auteur à Tel Aviv pour ses camarades de combat. Fait Compagnon de la Libération le 23 juin, Garbit meurt de la typhoïde à l'hôpital de Damas le 7 décembre 1941.

Musée de l'Ordre de la Libération



François Garbit, auteur des *Horribles chroniques de l'Ost du pays de Tchad en la guerre de Érythrée* publié à Tel Aviv en 1941.

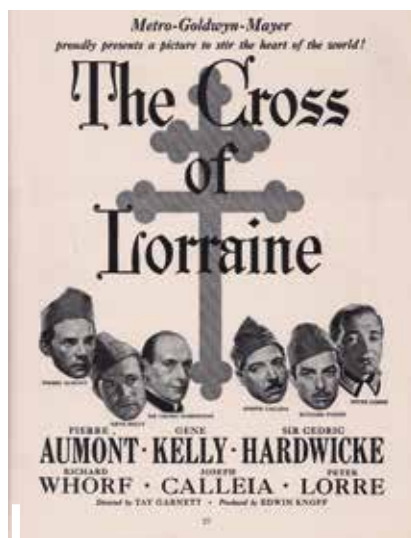
@voir sur le site de la Fondation de la France libre l'intégralité du texte de François Garbit et la lettre qu'il écrit à sa mère pour décrire les combats en Érythrée www.france-libre.net

Les artistes au service de la France libre

■ Il n'existe aucun film de fiction tourné par les Forces françaises libres (FFL) malgré la création d'un service cinématographique à Londres en juillet 1940. Cependant, ce service est rapidement chargé de diffuser aux soldats des films montrant le soutien des Alliés, et notamment celui des États-Unis, dans la lutte contre le nazisme.

Dès 1940, les événements européens sont une source d'inspiration pour les réalisateurs et scénaristes américains qui se saisissent du thème de la Résistance en y impliquant des acteurs français. Le réalisateur Michael Curtiz tourne *Casablanca* en 1942, avec Marcel Dalio, fils d'un maroquinier juif et dont la famille disparaîtra dans les camps. On y entend une tonitruante *Marseillaise* reprise par tous les acteurs français du film, et qui répond au chant allemand *Die Wacht am Rhein* (*La Garde du Rhin*). Les chants patriotiques servent à exalter la lutte de la Résistance française dans les films alliés. Germaine Sablon est la première interprète au cinéma

Les acteurs français dans le cinéma engagé des Alliés



Fondation de la France Libre

Publicité parue dans la revue *France Forever* (revue du comité de la France libre aux États-Unis), pour la promotion du film *Cross of Lorraine* (*La Croix de Lorraine*) de Tay Garnett où joue l'acteur français Jean-Pierre Aumont. Il ne tardera pas à s'engager, comme Jean Gabin, dans les FFL.

du *Chant des partisans* dans le film d'Alberto Calvacanti, *Trois chants de résistance*, sorti en Angleterre en 1943.

De nombreux artistes, réalisateurs, techniciens, acteurs français qui ont émigré aux États-Unis dès le début de la guerre, tournent aussi des films autour de ce thème. Jean Gabin quitte la France pour les États-Unis en 1941, mais il souhaite revenir en Europe pour s'engager dans les FFL. La France libre y pose une condition : que le célèbre acteur joue dans un film produit à Hollywood sous la direction du réalisateur français Julien Duvivier. Ce sera *L'imposteur* en 1943. Gabin y interprète un condamné à mort qui, à la faveur d'une explosion, s'évade, s'engage dans les FFL et meurt en héros. Cette mort est la rédemption du criminel qu'il a été. La complexité du personnage montre bien la diversité des engagements résistants, préoccupation que l'on retrouve dans le film *Vivre libre* de Jean Renoir, sorti aux États-Unis en 1943, avec des vedettes du cinéma britannique.

[@voir des photographies et des extraits de films sur le site de l'ECPAD](#)

Du music-hall à l'espionnage

Joséphine Baker débute sa carrière d'artiste aux États-Unis où elle est née dans les quartiers pauvres de Saint-Louis mais c'est la *Revue nègre* (1925) qui lui apporte en France la célébrité. Fin 1939, elle travaille pour le service de contre-espionnage français tout en étant bénévole dans les services sanitaires, s'occupant aussi des réfugiés. Dès mai 1940, elle glane des renseignements sur les forces italiennes puis, après l'armistice, recueille des informations pour l'*Intelligence Service* britannique, ses déplacements d'artiste de music-hall lui servant de couverture. Elle monte aussi une troupe composée d'artistes désireux de rallier les FFL. En 1941, elle rejoint Casablanca, et noue de précieux contacts avec des notables marocains. Hospitalisée dix-huit mois, elle écourte sa convalescence après le débarquement du 8 novembre 1942, mettant son talent au service du théâtre aux armées pour soutenir le moral des soldats, lever des fonds pour la France libre puis les sinistrés, luttant également contre la ségrégation raciale au sein de l'armée américaine. Entre temps, elle s'est engagée pour la durée de la guerre dans les formations féminines des Forces aériennes françaises. Par décret du 5 octobre 1946, la médaille de la Résistance lui est attribuée car « représentant un des éléments les plus



Joséphine Baker rend visite aux soldats sur le front lors des combats autour de Strasbourg en 1945.

remarquables de la phalange des femmes de France qui ont tout abandonné et sacrifié pour servir leur pays et la cause de la France libre ». En décembre 1957, elle est promue chevalier de la Légion d'honneur : « Française d'adoption a donné un magnifique exemple à toute l'Union française ». Après guerre, elle livre un nouveau combat avec sa tribu « Arc-en-Ciel », composée d'enfants adoptés de différents continents.

ECPAD/André Parsin et Serge Rapoulet/ 1945 (cote TERRE 10074-2)



Association « Histoire@La Une »

En 1943, Pierre Dac rejoint Londres et participe à l'émission *Les Français parlent aux Français* à la BBC où il parodie des chansons populaires qui raillent les Allemands et les collaborateurs. Partant d'airs connus, elles sont facilement mémorisées par les auditeurs. Maurice Van Moppès illustre le recueil *Chansons de la BBC* qui est largué par les avions alliés au-dessus de la France de mars à août 1943.

22 janvier 1941, un Français écrit à la BBC et en commente les émissions.

« Le ridicule tue, faites-le plus varié, plus mordant, que l'esprit de Molière soit présent à leur formation, que vos attaques respirent une verve chaque fois plus mordante. Que ces attaques ne soient jamais empreintes de trivialité. [...] Continuez dans cette voie, c'est la bonne ».

in Aurélie Luneau, *Je vous écris de France, Lettres inédites à la BBC, 1940-1944*, L'Iconoclaste, 2014.

Créer pour mobiliser

Chansons détournées, émissions humoristiques, chants militaires visent à frapper et à mobiliser les esprits.

Les spectacles sonores des émissions françaises de la BBC

■ De 1940 à 1944, les programmes français diffusés par la radio britannique connaissent un succès considérable, malgré les dangers encourus par les auditeurs. Les jeunes chroniqueurs de la BBC insufflent un ton nouveau à l'antenne : à travers des mises en scènes, des chansons, des discours, ces « voix de la liberté » parviennent à divertir la population mais aussi à l'informer et à la mobiliser contre la propagande de l'occupant et du gouvernement de Vichy.

Parmi les cinq membres du service de la BBC recrutés dès juillet 1940 pour prendre en charge le programme du soir en français, aucun n'est un professionnel de la radio. Ils vont cependant réussir à imposer de véritables « spectacles sonores ». Leurs émissions vont devenir des armes de lutte redoutables contre la propagande officielle de l'occupant et de l'État français.

L'équipe française de la BBC est progressivement renforcée par des artistes dont les interventions sont régulières (à l'exemple du chansonnier Pierre Dac) ou des écrivains qui lui envoient des contributions occasionnelles (comme Georges Bernanos). Leur style est copié par les radios de Vichy ou de l'occupant qui en mesurent l'efficacité.

L'émission « Les trois amis » diffusée pendant deux ans, à partir d'août 1940 illustre l'esprit insufflé à sa jeune équipe par le metteur en scène Michel Saint-Denis, sous le pseudonyme de Jacques Duchesne. Ce dernier se glisse chaque semaine avec Pierre Bourdan, le dessinateur Jean Oberlé (inventeur du fameux air « *Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand* ») dans la peau de trois amis : Jean, le pessimiste à convaincre ; Pierre, le plus confiant dans la victoire des Alliés, et Jacques le médiateur. Ils se retrouvent dans des lieux familiers (restaurant, parc londonien, salle d'attente) afin de discuter à bâtons rompus de l'actualité.

Le succès de l'émission tient à la fois à son souci de vérité et à son ton humoristique. En novembre 1942, après l'occupation de la zone Sud, elle est supprimée car son ton léger n'est plus en phase avec le durcissement de l'Occupation. Ses chansons et ses slogans resteront néanmoins dans la mémoire des Français bien après la fin du conflit.

@voir des extraits sonores des « trois amis » sélectionnés par l'INA, et des documents inédits concernant les chants des FFL sur le site de la Fondation de la France libre.

L'expression d'une identité et d'une fraternité : les chants des Forces françaises libres

De nombreuses chansons, écrites à l'étranger ou sorties de France occupée, sont publiées dans des revues de la France libre. Des combattants des Forces françaises libres écrivent aussi des chants de lutte. Citons ceux du bataillon du Pacifique, surnommé le « bataillon des guitaristes » (*Tamari'i volontaires, Monowai...*), ou ceux de Henri-Christian Frizza, violoniste et officier du 11^e bataillon de marche, qui compose la musique de plusieurs chants de marche de la 1^{re} division française libre. Ces derniers ne masquent pas la rivalité qui oppose les Français libres de la première heure aux ralliés giraudistes de l'Armée d'Afrique de 1943.

Le caporal André Doucet à la guitare au milieu du bataillon du Pacifique dit « bataillon des guitaristes » après leur sortie de Bir Hakeim en 1942.



Musée de l'Ordre de la Libération

Joseph Kessel, auteur d'hymnes à la Résistance

Depuis leurs lieux d'exil, des écrivains et des compositeurs rendent hommage aux combattants de l'ombre restés en métropole.

■ En 1940, Joseph Kessel est un romancier et un grand reporter reconnu. Lors de la mobilisation, il devient correspondant de guerre pour le quotidien *Paris-Soir* jusqu'au 8 juin 1940.

À l'automne 1940, il figure sur la liste « Otto » d'auteurs interdits par les Allemands. Il publie néanmoins le roman *Les Maudru* (éditions Julliard-Séquana) qui, déjà, évoque les prémices de la Résistance et s'engage dans le réseau de résistance Carte dirigé par André Girard.

Fin décembre 1942, refusant pour des raisons idéologiques d'utiliser l'un des visas délivrés par le régime de Vichy, dans lequel il compte encore quelques amis, et menacé par l'arrivée des troupes allemandes en zone « libre », il décide, avec sa compagne l'artiste Germaine Sablon et son neveu Maurice Druon, de franchir la frontière espagnole pour rejoindre la France libre à Londres. Quinze jours plus tard, ils arrivent au Portugal puis, en avion, parviennent à gagner l'Angleterre.

Kessel rencontre le général de Gaulle, qui lui demande de mettre son talent d'écrivain au service de la Résistance. En mars 1943, Kessel s'engage à Londres dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL). Dès cette période, il recueille auprès de chefs de la Résistance (le colonel Rémy, Henri Frenay, Jean Moulin...) de passage à Londres, des témoignages destinés à son roman de la Résistance qu'il intitule *L'armée des ombres*, publié aux éditions Pantheon Books (New York) en 1944.

Dans la préface, le romancier indique que son récit ne comporte « pas de fiction », qu'il s'agissait pour lui de « raconter la Résistance [...] sans même faire appel à l'imagination ».

Extrait du dossier d'engagement de Joseph Kessel dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL), Londres, 10 février 1943.

Bien entendu – et c'est en cela qu'il s'agit d'un roman – les noms et les lieux ont été changés, puisque les « modèles » comme Jean Cavaillès sont encore pour la plupart en exercice au moment de la publication, mais Kessel affirme que tout ce qui est présenté dans l'ouvrage « a été vécu par des gens de France ».

Honneur, amour de la Patrie, trahisons suivies inéluctablement d'une condamnation et d'une exécution... tels sont les thèmes majeurs du roman, véritable hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Les protagonistes évoluent aussi bien dans la capitale occupée qu'en « zone libre » (Nice, Lyon), ainsi qu'à Londres. Kessel montre ainsi les contacts entre la Résistance intérieure et la France libre.

Le roman mêle donc les éléments « véridiques » (selon Kessel) glanés à Londres par l'écrivain, aux situations qu'il a lui-même vécues en France avant son départ pour Londres, procédé de création romanesque récurrent dans l'œuvre de Joseph Kessel.

Le chant des partisans

■ *Le chant des partisans* est écrit le 30 mai 1943 au Ashdown Park Hotel à Coulsdon, près de Londres, par Joseph Kessel et Maurice Druon en compagnie de Germaine Sablon, qui en sera la première interprète, et de quelques expatriés convaincus de la nécessité d'avoir un chant pour la Résistance. C'est à partir d'une chanson d'Anna Marly (*Partisansky*), composée pour ses compatriotes russes, qu'ils écrivent, en un après-midi, ce chant simple mais puissant et fédérateur qui manque à la Résistance française. La mélodie est d'abord diffusée en France par les ondes et simplement sifflée, ce qui la rend insensible au brouillage ennemi, puisqu'elle sert d'indicateur aux émissions du poste franco-britannique « Honneur et Patrie » du 17 mai 1943 au 2 mai 1944. Puis Emmanuel d'Astier fait imprimer clandestinement ce chant dans les *Cahiers de Libération* le 25 septembre 1943. Enfin, la RAF en largue des milliers d'exemplaires sur le sol français, ce qui permet une large diffusion. Il finira par s'imposer comme l'hymne de la Résistance à partir de la Libération.



Collection particulière

Fondation de la Résistance

Art et littérature pour continuer le combat et survivre dans les prisons et les camps

De très nombreux Français ou étrangers sont arrêtés en France et dans les départements annexés (Alsace-Moselle). Ils connaissent entre 1940 et 1945 la détention dans les prisons et les camps d'internement en France. 150 000 d'entre eux sont déportés dans les camps de concentration et d'extermination ou les prisons du *Reich*. Tous sont confrontés à l'expérience de l'enfermement, dans des conditions plus ou moins extrêmes. Mais, dans toutes les situations, l'art ou la littérature a pu être une forme de résistance, individuelle ou collective, pour continuer la lutte ou, plus fondamentalement, pour survivre et tenir moralement.

Dans les prisons

■ Le nombre des détenus politiques dans les prisons françaises augmente entre 1940 et 1944 du fait de la politique de répression menée conjointement par les polices française et allemande. Des résistants en cours d'interrogatoire, condamnés ou désignés comme otages attendent dans une grande angoisse. Ils doivent cohabiter avec des détenus de droit commun dans des cellules exiguës, souffrent

Faire face à l'enfermement

de la faim et lorsqu'ils sont mis au secret, de l'extrême solitude. À force de volonté et de négociations, certains obtiennent des concessions de l'administration pénitentiaire qui permettent l'expression d'une pratique artistique et littéraire, plus ou moins clandestine. C'est le cas du résistant communiste Roger Payen, qui obtient feuilles et crayons. Il produit plus de 250 dessins qui témoignent du quotidien des détenus à la prison de la Santé à Paris. Ces dessins circulent clandestinement pour soutenir le moral des camarades. Dans certaines prisons, comme la centrale d'Eysses, des conférences sont organisées afin de faire oublier le quotidien de la prison, des écrits circulent sous la forme de journaux ou d'opuscules, toujours écrits à la main, des concerts sont organisés, et *La Marseillaise* est entonnée pour donner du courage aux camarades conduits à la mort.

Créer à l'intérieur de soi pour lutter contre la folie

■ Isolés dans leurs cellules et sans matériel pour écrire, des détenus politiques créent dans leur for intérieur avant de transcrire leur œuvre sur papier après leur libération. C'est le cas du résistant Jean Cassou,



Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

France Hamelin, *La montée aux cellules*, prison de la Petite Roquette 1943, fusain sur papier (26,4 x 20,7 cm). Après avoir récupéré des crayons, du fusain et de l'aquarelle grâce à la solidarité des autres détenues politiques et aux colis reçus, l'artiste France Hamelin réalise des œuvres dessinées et peintes qui témoignent de la vie carcérale, de la cohabitation des détenues politiques et de droit commun, de la dureté des religieuses qui servent de gardiennes à la Petite Roquette (Paris XI^e) et de l'indifférence des gendarmes au camp des Tourelles (Paris XX^e).

membre du réseau du musée de l'Homme dès l'automne 1940. Arrêté en 1941 à Toulouse, il est incarcéré à la prison militaire de Furgole. Sans papier ni crayon, il compose mentalement dans sa

cellule des poèmes qu'il apprend par cœur pour lutter contre la solitude et la peur de l'aliénation. Libéré, il publie clandestinement en mai 1944, sous le nom de Jean Noir, les 33 *sonnets écrits au secret*

aux Éditions de Minuit, dédiés à ses camarades de prison :

« Pour mériter l'accueil d'aussi profonds mystères
je me suis dépouillé de toute ma lumière :
la lumière aussitôt se cueille dans vos voix »⁽¹⁾.

Le patrimoine culturel comme ultime recours

■ Comme à toutes les époques, l'art et la littérature sont pour les prisonniers un moyen symbolique d'évasion collective et individuelle. Marie-José Chombart de Lauwe, engagée à 17 ans dans un réseau de renseignements, raconte comment elle a eu recours à la poésie dans une situation d'extrême violence rue des Saussaies (siège de la Gestapo à Paris). « L'interrogatoire cesse vers midi. Je suis reconduite dans ma cellule individuelle. Sur le mur, je grave alors un poème appris dans mon enfance, La mort du loup, de Vigny : Gémir, pleurer, prier est également lâche/Fais énergiquement ta longue et lourde tâche/Dans la voie où le sort a voulu t'appeler/Puis, après, comme moi, souffre et meurt sans parler. »⁽²⁾

L'ancien ministre de la III^e République Jean Zay

mentionne le 11 décembre 1940, dans le journal qu'il tient en prison, la nécessité de recourir à la poésie pour faire face à la solitude : « Gelé sur ma paille, je me relève et arpente la cellule. Il y a 7 pas d'un bout à l'autre, 7 pas pour revenir. Douze fois ce trajet doivent faire à peu près une minute. Combien de pas faut-il pour faire une heure ? Il y a un remède, qui est de se réciter des vers. Et ceux du "Voyage" de Baudelaire me viennent naturellement aux lèvres : "Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre/Mon cœur, que tu connais, est rempli [de] rayons !" »⁽³⁾

(1) Extraits du sonnet VI de 33 sonnets composés au secret, Paris, Éditions de Minuit, 1944.

(2) Résister toujours, Paris, Flammarion, 2015.

(3) Souvenirs et solitude, Paris, Julliard, 1945.

@voir l'exposition consacrée à la centrale d'Eysses sur le site du Musée de la Résistance en ligne. Cette centrale à Villeneuve-sur-Lot est choisie par l'État français pour regrouper la majorité des détenus politiques à partir d'octobre 1943. Lieu d'une importante création artistique : portraits dessinés et photographiés, souci esthétique dans la mise en page de la presse clandestine... www.museedelaresistanceenligne.org

Dans les camps d'internement

L'histoire des camps d'internement en France est complexe, les populations d'internés se succédant au gré des politiques appliquées.

■ À l'été et à l'automne 1940, l'État français dispose, entre autres, pour interner les indésirables qu'il a désignés des camps ouverts par la III^e République pour les personnes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État. Le régime de Vichy utilise ces camps d'internement et en crée de nouveaux pour contrôler la société dans son ensemble. Les autorités françaises enferment ou maintiennent dans les camps en zone Sud comme en zone occupée, sur simple décision administrative, ceux qu'elles considèrent comme dangereux : communistes, étrangers, Juifs, et par familles entières, nomades jusqu'alors assignés à résidence.

Les autorités allemandes laissent l'État français gérer les camps (à l'exception de Compiègne, Romainville puis Drancy à partir de juillet 1943). Elles réclament à partir de l'automne 1941, des otages à fusiller

parmi les internés, en particulier des communistes et des Juifs que les autorités françaises livrent sans trop de réticence. La politique de persécution menée à la fois par l'État français et l'occupant allemand aboutit à l'internement de dizaines de milliers de Juifs en France. Beaucoup sont internés dès 1940-1941 dans les camps français de la zone Sud avant d'être transférés vers le camp de Drancy, puis déportés en Allemagne.

La précarité des conditions de vie est la règle. Réduits au plus grand dénuement, les internés sont aidés par des organisations de solidarité et par leurs familles, quand elles le peuvent.

C'est dans ce contexte que parviennent à se développer des activités artistiques et culturelles. Les internés astreints à des séjours prolongés et sans activités disposent d'une relative liberté d'action entre les barbelés. Chacun exprime son talent, reconnu avant la détention – c'est le cas des artistes professionnels – ou découvert au hasard des circonstances. Si ces expressions artistiques permettent aux internés de mieux supporter leur détention, elles peuvent aussi être conçues comme des témoignages qui visent à rendre compte ou à dénoncer la réalité des camps. Beaucoup sont produites dans l'internement, d'autres sont réalisées par la suite, avec d'autres moyens et d'après les souvenirs conservés.

Canne sculptée au camp de Pithiviers et offerte à Edmond Bouchard.

Edmond Bouchard avait une entreprise de serrurerie à Pithiviers. Pour l'entretien du camp, il est autorisé à faire sortir des internés qui travaillent dans son atelier et noue des relations de confiance avec eux, leur permettant de capter des informations de la BBC et d'autres stations étrangères. Cette canne lui a été offerte par l'un de ces internés.

Chacune des 4 faces de cette canne est gravée : « Caserne des Tourelles 26 mai 1941 »/« Pithiviers 24 juin 1941 »/« Liberté ? »/« Camp de concentration ». Ces inscriptions sont autant d'étapes dans la vie de cet interné resté anonyme mais montrent également son espoir dans une libération prochaine (« Liberté ? »). Ces bâtons de marche, héritage de l'art populaire, sont traditionnellement réalisés pendant les périodes d'inactivité par des soldats, des marins, des bergers et des prisonniers.

CERCIL-Musée Mémorial des enfants du Vél' d'Hiv'

Une activité artistique plus ou moins tolérée dans certains camps

Après la torture morale infligée par les conditions de détention dans les prisons, certains camps d'internement, à certaines périodes, permettent une relative liberté de circulation, d'échanges entre détenus et de création.

■ Le camp de Compiègne-Royallieu est d'abord utilisé par les Allemands comme camp de prisonniers de guerre pour les soldats français avant leur transfert outre Rhin. Il devient un camp d'internement pour diverses catégories de détenus.

Au camp de Compiègne

De l'été 1941 à novembre 1943, le camp A accueille des internés politiques, pour l'essentiel communistes. Georges Cogniot, agrégé de lettres et rédacteur de *L'Humanité* avant guerre, met en place un programme d'actions culturelles pour maintenir le moral et lutter contre le désœuvrement. Des conférences sont organisées sur « L'art en général », sur « Alphonse Allais, Tristan Bernard et Courteline » ou sur « Le silence au théâtre ».

Dans d'autres secteurs sont internés des détenus étrangers, souvent juifs. Des artistes talentueux produisent des œuvres peintes ou dessinées sur leur vie au camp, qu'ils peuvent conserver ou offrir. Le peintre russe Jacques Gotko arrive à Compiègne-Royallieu en 1941 et réalise des gravures sur bois, des dessins et des aquarelles. La transformation en 1942 de Compiègne-Royallieu en camp de transit pour les déportations rend le séjour des internés plus court et leurs conditions de vie plus précaires. Les productions artistiques et littéraires sont moins nombreuses, sans disparaître totalement.

Robert Desnos, *Sol de Compiègne* (extrait)

*Et craie et silex et silex et craie
Sol de Compiègne !
Sol fait pour la marche
Et la longue station des arbres,
Sol de Compiègne !
Pareil à tous les sols du monde,
Sol de Compiègne !
Un jour nous secouerons notre poussière
Sur ta poussière
Et nous partirons en chantant.*

Ce poème est publié à la Libération, le 1^{er} décembre 1944, dans *L'éternelle revue*, sous le pseudonyme de Valentin Guillois.

Poète surréaliste, membre du réseau de résistance Agir, Robert Desnos est arrêté par la Gestapo à son domicile parisien le 22 février 1944 pour être écroué à la prison de Fresnes. Interné au camp de Compiègne-Royallieu, il y dirige avec Claude Bourdet le « Club des increvables » et organise des réunions autour du surréalisme et de la poésie. Le 28 mars 1944, il compose le poème *Sol de Compiègne*. Déporté par un convoi d'opposants et de résistants le 27 avril 1944 vers Auschwitz-Birkenau, il est transféré à Buchenwald puis au Kommando de Floha. Libéré, il décède du typhus le 9 mai 1945 à Theresienstadt avant son rapatriement.

■ Les premiers internés juifs arrivent à Drancy en août 1941, alors que les Juifs arrêtés lors de la précédente rafle à Paris avaient été transférés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande dans le Loiret. La vie matérielle à l'intérieur du camp s'organise peu à peu car les internés sont en détention pour plusieurs mois. Comme dans l'ensemble des camps d'internement, des détenus écrivent ou dessinent, pour eux-mêmes ou pour les autres (de très nombreuses lettres sont échangées avec les familles). La situation change radicalement avec la mise en œuvre du programme de déportation des Juifs de France dans le cadre de la « Solution finale ».

Au camp de Drancy

Drancy devient le camp de transit vers les camps d'extermination pour les Juifs arrêtés et internés dans les deux zones et passe sous contrôle allemand à l'été 1943. Les convois se succèdent à un rythme rapide. Les rares productions artistiques sont dorénavant marquées par l'urgence de s'exprimer une dernière fois avant le saut dans l'inconnu, forcément angoissant même si beaucoup refusent d'envisager le pire. Des dessins parviennent cependant à sortir clandestinement du camp comme ceux de Georges Koiransky, dit Georges Horan, interné au camp de Drancy en 1942. Pendant son internement, il réalise des dessins sortis clandestinement du camp avec l'aide de sa femme. Reconnue comme « aryenne » par les autorités du camp après avoir remis un certificat de baptême, cette dernière obtient la libération de son mari comme « conjoint d'aryenne » en mars 1943. Dès sa sortie, Georges Horan rédige le récit de son internement afin de compléter ce qu'il a dessiné.

Départ

« Départ »

*Je m'en vais vers l'inconnu
En suivant mon destin
Et en laissant tristement ici
Mon bonheur et mes chagrins
La vie fut belle en ce pays
Ou je n'ai plus le droit de rester
[...] chose trop jolie
Doit une fois cesser*

*Adieu, oh pays de ma jeunesse
Non, laisse-moi crier Au Revoir
[...] moi j'ai fait une promesse
Je veux garder tout mon espoir*

WS. / 1^{er} sept. 1942 »

Poème anonyme écrit sous la forme d'un graffiti au camp de Drancy.

L'auteur de ces lignes a très vraisemblablement été déporté le 2 septembre 1942 par le convoi n° 27 vers Auschwitz-Birkenau. Dans ce convoi, sept personnes ont pour initiales WS. Il n'a donc pas été possible de l'identifier.

En déportation, l'art envers et contre tout

■ Dès leur arrivée au pouvoir, les nazis mettent en place les premiers camps de concentration pour y enfermer les opposants qu'ils ont arrêtés. La guerre entraîne une profonde mutation du système concentrationnaire. Il demeure fondamentalement un appareil de répression, élargi à l'ensemble des opposants et résistants européens, mais, à partir de 1942, il acquiert un rôle économique important au sein de l'appareil de production mis en place dans le cadre de la guerre totale. Les camps principaux deviennent des réservoirs de main-d'œuvre, prélevée dans toute l'Europe occupée et répartie dans des milliers de *Kommandos* de travail. Parallèlement, les nazis décident de procéder à l'extermination des Juifs d'Europe. Lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942, un plan génocidaire est organisé autour de la construction de centres de mise à mort, destinés à se substituer aux groupes mobiles de tuerie.

Dans l'univers concentrationnaire, toute activité contribuant à restituer même partiellement leur humanité et leur identité aux détenus est interdite et punie. La pratique artistique est donc théoriquement impossible. Par ailleurs, les déportés sont maintenus dans le dénuement : leurs possessions matérielles sont réduites à l'essentiel, c'est-à-dire de quoi mal se vêtir et mal se nourrir. Détenir du papier ou un crayon peut conduire à la mort. Pourtant, dans tous les camps, des exemples de pratiques artistiques sont connus. De nombreux détenus parviennent à récupérer quelques feuilles de papier, en subtilisant dans les bureaux ou les ateliers où ils travaillent des documents administratifs ou des pages de journaux.

Il en va de même pour les crayons. Les plus résolus peuvent céder une part de leur maigre ration contre les objets recherchés : les déportés savent que l'on peut « organiser », c'est-à-dire trouver n'importe quoi sur le marché parallèle du camp, à condition d'avoir de quoi échanger.

Créer pour garder son humanité

Avoir le matériel ne suffit pas, il faut aussi avoir les occasions de dessiner ou d'écrire. Les rares temps de repos, le soir après le travail ou le dimanche après-midi, si les SS n'en décident pas autrement, peuvent être propices. Encore faut-il se méfier des détenus malveillants. La pratique artistique est donc d'abord un acte individuel, mais qui bénéficie souvent de la complicité, au moins passive, de l'entourage. **Micheline Maurel**, jeune professeur de lettres à Lyon en 1941-1942, membre du réseau Marco Polo, est arrêtée et déportée. Elle parvient à écrire des poèmes à Ravensbrück. Les premiers témoignent de sa nostalgie de l'univers familial, de l'amour perdu. Mais plus le temps passe, plus les poèmes présentent la vie dramatique au camp et l'imminence de la mort. Après la guerre, ces poèmes seront mis en musique par Joseph Kosma et chantés par Jany Salvaire (disque intitulé *Il faudra que je me souviennne-Ravensbrück*).

@voir des poèmes de Micheline Maurel et du Père Léon Leloir sélectionnés aux Archives nationales sur le site de la Fondation de la Résistance.



Jean Daligault (1899-1945)

L'abbé Jean Daligault entre rapidement en résistance dans le groupe Armées des Volontaires dans la région de Caen. Arrêté en août 1941, il est emprisonné, durement torturé et manque de sombrer dans la folie. Il est déporté en tant que NN (*Nacht und Nebel*), au camp d'Hinzert puis dans des prisons du *Reich*. Pour tenir, il trouve la force de représenter les personnages de son quotidien : autoportraits, prisonniers, geôliers, procureurs et juges. Il utilise tous les supports qu'il a à sa disposition : papier journal, pied de tabouret, planche de son lit. Dans certains lieux de détention, il fabrique ses propres couleurs à l'aide des matériaux de sa cellule (le vert et le noir grattés sur les murs, le blanc fait de savon...). Jean Daligault confie des œuvres à l'aumônier allemand de la prison de Trèves. Transféré à Dachau à bout de force, il est exécuté le 28 avril 1945, la veille de la libération du camp.

Jean Daligault, *Autoportrait*, Trèves, 7 août 1944, pastel au dos d'un brouillon de lettre adressée le 25 mars 1944 au procureur du Tribunal du peuple à Berlin (21 x 15 cm).

© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon



Jean Daligault, *Le procureur*, buste en terre, [s d] (7,6 x 3,2 cm).

Aider les créateurs

■ Dans certains cas, la création artistique est l'objet d'une véritable action collective : des camarades font le guet afin de permettre au dessinateur ou à l'écrivain de créer comme ce fut le cas de Germaine Tillion au camp de Ravensbrück (voir Focus *Le Verfügbar aux Enfers*) ou de l'homme de lettres **Jean Cayrol**. Membre du réseau de renseignements CND-Castille, il est arrêté à Bordeaux en 1942 et déporté à Mauthausen en 1943, puis au camp de Gusen. Le père Jacques du Carmel d'Avon, qui a inspiré le film *Au revoir les enfants* de Louis Malle, présente Jean Cayrol à ses compagnons comme « *un grand poète français* » qu'il faut protéger. Il l'encourage à écrire des poèmes dans et sur le camp. Grâce à la solidarité de ses camarades, Jean Cayrol est caché sous une grande table de travail d'un atelier lors de la journée de travail. Il écrit avec une mine de plomb sur des carnets qu'il cache soigneusement. Retrouvés tardivement, ces carnets ont été publiés en 1997.

« Nous étions déjà les ombres qu'on ne suit plus dans ce royaume incorruptible qui tintait comme une cloche au seuil du Royaume sans fin. »⁽¹⁾

(1) *Alertes aux ombres 1944-1945*, Paris, Seuil, 1997.

Témoignage S'évader par la culture

■ **François Le Lionnais**, ingénieur, membre du réseau de renseignements Marco Polo, est arrêté et déporté à Dora en 1944. Il raconte après guerre comment il évoquait ses tableaux préférés auprès d'un de ses camarades : « [...] je lui décrivis ces œuvres avec la plus grande minutie pendant les interminables heures d'attente sur la place d'appel. [...] C'est ainsi que nous contemplâmes longuement avec les yeux de la pensée La Vierge au chancelier Rolin de Van Eyck. Je projetais comme avec une lanterne magique le sévère regard du donateur, les lapins écrasés sous les colonnes, l'ivresse de Noé racontée sur un chapiteau, les petites touffes d'herbe qui poussent entre les pavés de la courrette et les six marches de l'escalier qui conduit à la terrasse, tous les détails de la circulation fluviale et de l'agitation citadine du fond. [...] Pierre par pierre, nous construisions le plus merveilleux musée du monde. [...] Nous réinventons chaque tableau, inquiets de dire, avec de simples mots, ce bonheur insolent dans la couleur des Femmes d'Alger, le fleurissement sensuel du Moulin de la Galette, et la préméditation de chacune des mille touches apparentes de La maison du pendu. »

in « La peinture à Dora », *Confluences* n° 10, 1946.



© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Jeannette L'Herminier, Raymonde Boix, dessin sur carton, [1944] (22 x 15,5 cm). Raymonde

Boix est croquée sous plusieurs attitudes comme une « étude de peintre » en utilisant les espaces délimités par les pliures d'un couvercle de boîte en carton contenant des munitions allemandes. Jeannette L'Herminier s'est employée à la représenter aussi bien coiffée que possible, mettant en avant sa féminité pourtant mise à mal par la déshumanisation de la déportation. À son retour de déportation, elle explique que ses dessins « *représentent[s] premiers essais [...] d'où, par incapacité de [sa] part, l'absence de visages.* »

Jeannette Lherminier bénéficie également de la solidarité et de la ruse de ses camarades pour pouvoir créer avec le souci de respecter la dignité de ces femmes. Membre du réseau Buckmaster, elle est arrêtée en septembre 1943, déportée à Ravensbrück, puis transférée au Kommando de Holleischen. Elle a réalisé durant sa déportation plus de 150 dessins.

Elle témoigne : « *Toute occasion m'était bonne pour croquer à la sauvette les attitudes de mes camarades, ces chères complices qui me fournissaient inlassablement des matériaux les plus divers, et en priorité tous les crayons qui leur tombaient sous la main dans les ateliers de la poudrerie où nous étions employées. Je dessinais sur des morceaux de papier kraft, de cartons arrachés aux caisses de munitions, de papier-calque utilisé dans le bureau d'un dessinateur. [...] Les croix qui servent de support à la plupart de ces dessins sont des couvercles dépliés des petites boîtes destinées à contenir les cônes des balles de mitrailleuses. [...] Pendant notre détention, j'ai distribué mes trésors à mes compagnes. Au mépris de tous les risques, elles ont accompli des miracles d'ingéniosité pour les soustraire aux fouilles et me les rapporter après notre retour de déportation. Si mes dessins peuvent sembler peu conformes à l'horreur du cauchemar concentrationnaire, c'est parce que je me suis toujours interdit de violer la souffrance des plus atteintes dans leur chair épuisée. Je voulais témoigner surtout du courage exemplaire de celles qui, luttant sans relâche contre la déchéance et l'avilissement, trouvaient encore pour moi la force de se redresser.* »

in Marie Rameau, *Souvenirs*, éditions La ville brûle, 2015.



Violette Rougier-Lecoq, *Folles block 10*,
planche de six dessins réalisés
à Ravensbrück, [1944], (31 x 25 cm).

Musée de l'Ordre de la Libération

■ Il est très difficile d'estimer le nombre d'œuvres d'art réalisées dans les camps – on estime les dessins à plusieurs dizaines de milliers – car la plupart ont été le fait d'individus isolés qui pour beaucoup ont disparu, ont détruit leurs œuvres par précaution ou les ont perdues avant leur libération. Seules nous sont parvenues celles qui ont réchappé, conservées dans une cachette. C'est le cas des manuscrits qui ont été retrouvés entre

Créer pour témoigner

Plus encore que dans les prisons, l'expression artistique dans l'univers concentrationnaire est un acte de témoignage. La mort est une menace permanente et les productions d'artistes reconnus ou amateurs sont presque constamment marquées par l'urgence. Il faut écrire et dessiner car il faudra, le moment venu, être en mesure de raconter et de montrer. À 15 ans, **Walter Spitzer** est chargé par le comité international de résistance de Buchenwald de mémoriser ce qu'il voit et d'être capable de le mettre sur le papier s'il sort vivant du camp. Certains dessins, tels ceux de **Violette Rougier-Lecoq** faits à Ravensbrück, seront d'ailleurs utilisés comme preuves à charge lors des procès des personnels des camps d'après guerre.

1945 et 1980 à Auschwitz-Birkenau. Des membres du *Sonderkommando* ont voulu témoigner de l'horreur des chambres à gaz et des fours crématoires en écrivant des textes, au caractère littéraire indéniable, qu'ils ont enterrés avant une mort certaine à proximité des lieux d'extermination. Extraits :

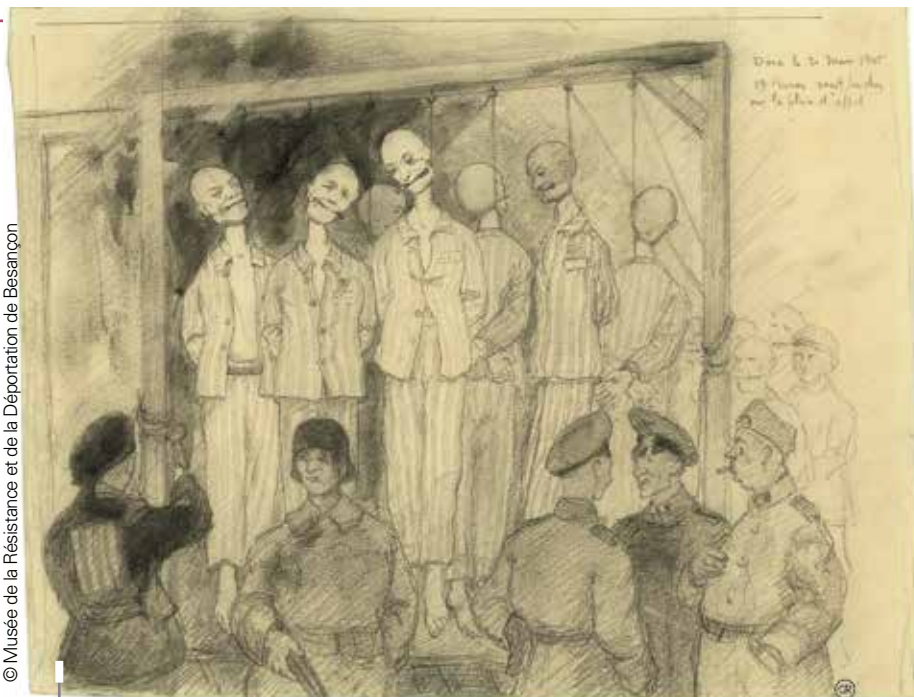
« *Qui sait si, avant que le matin ne s'illumine, les témoins pourront s'extraire de la sombre et barbare nuit car tu croiras certainement que la grande et barbare destruction que tu constateras était due à une punition infligée par les canons. Tu penseras certainement que la grande extermination subie par notre peuple était une conséquence de la guerre. [...] Tu ne croiras pas que*

des hommes aient pu en arriver à une si barbare extermination même s'ils avaient été changés en bêtes fauves »⁽¹⁾.

Une fois la liberté retrouvée, des déportés restituent sur le papier des productions jusqu'alors gravées dans leur mémoire. C'est le cas du **Père Léon Leloir** qui crée 4 000 alexandrins par cœur avant de les écrire à la manière des poèmes homériques à son retour en France. **David Olère** a témoigné de sa fonction de *Sonderkommando* dans le camp d'Auschwitz en dessinant quelques jours après sa libération.

(1) *Des voix sous la cendre, manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau, Revue d'histoire de la Shoah, n° 171, janvier-avril 2001.*

■ **Léon Delarbre**, peintre et conservateur du musée des Beaux-Arts de la ville de Belfort, participe en 1940 au sauvetage des œuvres confiées par les Musées nationaux. Il réunit aussi un groupe de résistants. Arrêté en janvier 1944, il est transféré à Buchenwald. Il décide de commencer un témoignage dessiné sur la réalité du camp. En échange de portraits, il obtient de secrétaires du camp du papier et un crayon. Sa production est abondante, il récupère le papier du gainage en amiante des tuyaux de chauffage de l'usine et les rebuts des bureaux administratifs. Léon Delarbre dessine clandestinement et parvient à cacher ses œuvres par des trésors d'ingéniosité. Alors qu'il se trouve à Dora, il manque de perdre ses dessins du fait du déplacement du meuble où il les avait camouflés. Il réussit à les récupérer et à les conserver lors de son évacuation. Ses dessins sont publiés en 1945.



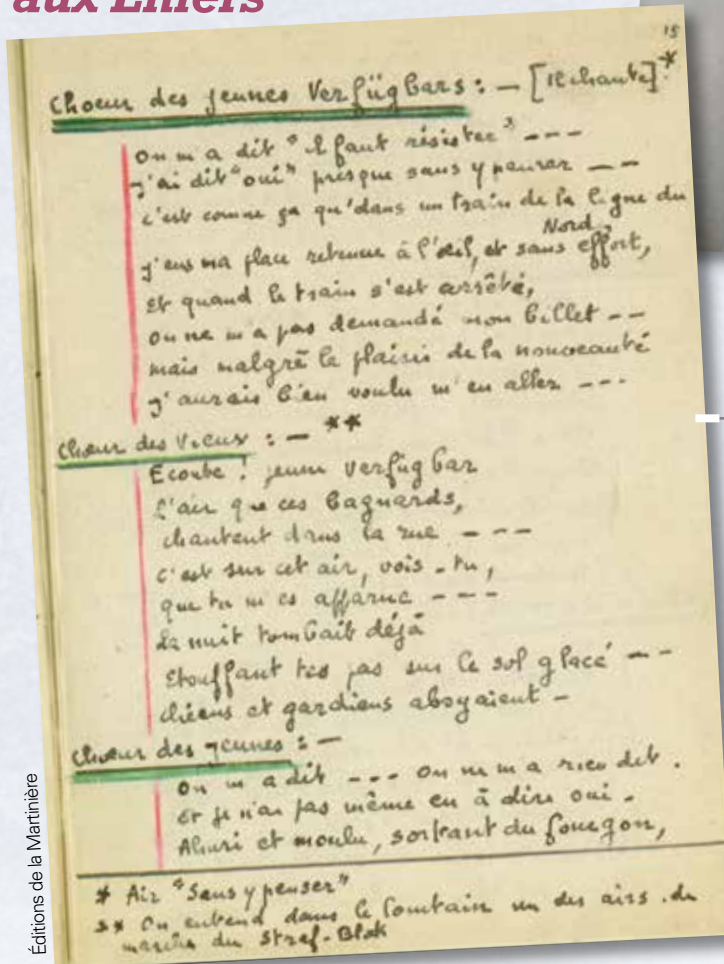
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Léon Delarbre, *Les pendus*, crayon sur papier, Dora, 21 mars 1945, (23 x 30 cm).
La légende manuscrite précise que « 29 russes sont pendus sur la place d'appel ».

@voir des témoignages filmés sont consultables sur le site de la Fondation pour la mémoire de la Déportation www.fmd.asso.fr et le site USC Shoah Foundation <https://sf.ushah.org/french>. D'autres dessins de déportés sont disponibles en ligne sur le site du musée de l'Armée www.musee-armee.fr et du musée de l'Ordre de la Libération www.ordredelaliberation.fr

Germaine Tillion *Le Verfügbar aux Enfers*

■ Germaine Tillion est arrêtée suite à une dénonciation le 13 août 1942, en raison de ses activités de résistance au sein du réseau du musée de l'Homme. Emprisonnée durant 14 mois, à la prison de la Santé puis à Fresnes, elle n'a de cesse d'écrire dès qu'elle le peut grâce à un « petit bout de crayon plus gros que [s]on pouce mais pas plus long ». Elle prend des notes, garde des traces, des repères, poursuit son travail de thèse, fait sortir des lettres clandestines écrites sur des morceaux de tissu. Cependant, c'est à Ravensbrück, où elle est déportée en octobre 1943, qu'elle écrit un document inédit dans la littérature des camps : *Le Verfügbar aux Enfers*, opérette-revue en 3 actes.



Éditions de la Martinière



Photographie de Germaine Tillion sur sa carte d'étudiante de 1934.

Germaine Tillion, carnet du *Verfügbar aux Enfers*, 1944 (15 x 10,5 cm).

L'ensemble se déroule en trois actes : Printemps, Été et Hiver. Il s'agit d'une œuvre en partie collective. Germaine Tillion demande à ses camarades de l'aider à retrouver les mélodies des chansons. Ainsi, les parties chantées sont introduites par la mention « sur l'air de... » et soulignées d'un trait rouge dans la marge. En revanche, elle rédige l'essentiel des textes

dans une prosodie respectant parfaitement les phrasés musicaux d'origine.

Au-delà du registre comique, le texte nous permet de découvrir des éléments concrets de l'histoire du quotidien du camp et une part de sa réalité historique : l'atteinte portée au sommeil, le manque obsessionnel de nourriture, les problèmes sanitaires, les tortures, le rôle des gardiennes et notamment celui de la redoutée *Blokova Käte*. On peut, à ce titre, qualifier ce document de témoignage direct, écrit *in situ*. En ethnologue confirmée, Germaine Tillion étudie d'abord le groupe auquel elle appartient et ne parle que de ce qu'elle voit.

Un document d'histoire

Le document est sorti du camp grâce à Jacqueline Péry d'Alincourt, membre de la Délégation générale du Comité français de Libération nationale. Il est oublié avant d'être retrouvé. *Le Verfügbar* n'a pas réellement d'existence à Ravensbrück : le texte passe de main en main et permet de distraire les déportées, mais l'opérette n'est pas jouée. C'est pourquoi Germaine Tillion refuse sa publication jusqu'en 2005⁽¹⁾, d'abord parce que pour elle la fonction du *Verfügbar* ne vaut que dans le camp, mais aussi de crainte qu'on ne puisse en comprendre le ton et la finalité : « Cette pièce était faite pour nous amuser et rien d'autre : pour rire ! »

(1) Germaine Tillion, *Le Verfügbar aux Enfers*, une opérette à Ravensbrück, Paris, éditions de La Martinière, 2005.

Un acte de résistance

À l'automne 1944, Germaine Tillion est affectée au *Bekleidung*, le service de tri des vêtements et marchandises affluant par train de toute l'Europe occupée. Refusant de se soumettre à ce travail, elle se cache dans une grande caisse d'emballage et rédige alors *Le Verfügbar*. On nomme ainsi les déportées « rebelles » qui se soustraient au travail imposé par les nazis. « N'étant inscrites dans aucune colonne de travail, elles étaient corvéables à merci, "à la disposition" (*zur Verfügung*) des SS ». Il s'agissait pour elles de se cacher entre l'appel par baraque et l'appel général du camp qui précédait le départ en *Kommandos*. Germaine Tillion bénéficie de la complicité d'une camarade tchèque affectée au service des bâtiments du camp, qui lui fournit du papier et de l'encre. D'après le témoignage d'Anise Postel-Vinay, le manuscrit est écrit sur un temps très court, fin octobre 1944, dans une « espèce de grande poussée ». Il est caché dans le plafond de la baraque, juste au-dessus du troisième étage du châlit que les deux déportées occupent.

Une opérette-revue

Sur des airs connus de toutes, tirés d'œuvres classiques, de publicités ou de chansons populaires, Germaine Tillion dresse le portrait de ses camarades et décrit la vie dans le camp. L'étude d'une nouvelle espèce, le *Verfügbar*, né de l'accouplement d'un *gestapiste* et d'une résistante est menée par un naturaliste, seul personnage masculin du texte.

Boris Taslitzky, *Détenu souffrant de sous-alimentation*, dessin à la plume réalisé dans la prison de Riom, 1942 (18,3 x 12,5 cm).

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne



Boris Taslitzky, *Autour du poêle*, dessin à la plume exécuté au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe, 1943 (21 x 31 cm).

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Boris Taslitzky, un peintre dans l'internement et la déportation

■ Fils de réfugiés russes juifs établis à Paris, Boris Taslitzky est élève aux Beaux-Arts et adhérent du parti communiste. Il est un peintre confirmé quand il participe aux manifestations du Front populaire. En 1939, il est mobilisé. Fait prisonnier, interné un temps au camp de Melun, il parvient à s'évader et se réfugie dans la Creuse auprès du peintre Jean Lurçat. Il participe à la résistance communiste du centre de la France. Arrêté en novembre 1941, il est interné. À la prison de Riom, il témoigne de la dureté du régime carcéral, en montrant des détenus squelettiques. Au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe, près de Toulouse, il peint plusieurs fresques avant d'être déporté à Buchenwald le 31 juillet 1944.

Connu comme peintre, il peut obtenir de la résistance intérieure du camp de concentration le matériel pour réaliser quelque 200 croquis, dessins et 5 aquarelles sur la vie du camp et plusieurs portraits de camarades. Ces œuvres sont réalisées avec la complicité d'autres détenus qui font le guet. Il parvient ainsi à survivre en continuant à exercer son art et à soutenir le moral de ses camarades. Boris Taslitzky est l'un des artistes majeurs qui ont vécu les différentes formes d'enfermement.

Boris Taslitzky rentre en France avec ces travaux qui sont publiés dès 1945 sous le titre *111 dessins faits à Buchenwald* (préfacé par Louis Aragon). En revanche, les fresques de Saint-Sulpice-la-Pointe sont détruites lors du démontage des baraques du camp.

Vers la mémoire

Certaines œuvres de Boris Taslitzky ont été esquissées durant l'internement et terminées après le retour des camps. À la Libération, il est chargé d'illustrer le premier numéro de *L'Humanité de Buchenwald*, le journal des communistes français libérés.

Il donne une représentation subjective et engagée de la libération du camp de Buchenwald le 11 avril 1945. Boris Taslitzky réalise trois grands tableaux issus de son expérience carcérale et concentrationnaire : *Le petit camp de Buchenwald*, inspiré par ses aquarelles, *Le wagon plombé*, *La pesée à la prison centrale de Riom*.



Boris Taslitzky, *Pendant une alerte*, crayon sur papier fait au camp de Buchenwald, 1944 (12,8 x 17,1 cm).

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

@voir des brochures pédagogiques du Concours, qui s'appuient sur des archives inédites, mises en ligne sur les sites des partenaires (musées de la Résistance et de la Déportation, archives départementales, services départementaux de l'office national des anciens combattants...). Retrouvez également une sélection documentaire, des conseils méthodologiques et une sitographie sur le Portail du CNRD www.reseau-canope.fr/cnrd/

Repères

chronologiques

1939

Janvier Ouverture de camps d'internement français pour les républicains espagnols fuyant la victoire des franquistes.

23 août Signature du pacte germano-soviétique.

1^{er} septembre L'Allemagne nazie envahit la Pologne.

3 septembre La Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne.

Septembre Ouverture de camps d'internement pour les Allemands et les Autrichiens vivant en France (nationalités en guerre avec la France).

17 septembre L'URSS envahit la Pologne.

26 septembre Dissolution du PCF.

1940

10 mai Offensive allemande.

10 juin L'Italie fasciste déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne.

14 juin Entrée des Allemands à Paris.

17 juin Le gouvernement Pétain demande l'armistice.

17 juin À Brive, Edmond Michelet rédige le premier tract résistant connu, fait de citations de Péguy.

18 juin Appel du général de Gaulle.

25 juin Entrée en vigueur des armistices franco-allemand et franco-italien. La France est occupée aux 2/3 et éclatée en zones multiples.

28 juin De Gaulle est reconnu chef des « Français libres » par la Grande-Bretagne. Dans les jours suivants, la France libre prend comme emblème la croix de Lorraine.

Été Initiatives de résistance individuelles (graffitis, sabotages) ou collectives (aides aux prisonniers de guerre dirigés vers l'Allemagne). Des tracts commencent à circuler, dont certains puisent dans le patrimoine littéraire : citations, pastiches.

10 juillet Réuni à Vichy, le Parlement vote les pleins pouvoirs à Pétain.

11 juillet Pétain institue l'État français. Fin de la III^e République.

Juillet Début de la « guerre des ondes », avec trois nouveaux protagonistes : les émissions de la France libre à la BBC, qui combattent Radio-Paris en zone occupée et la

Radiodiffusion nationale de l'État français, installée à Vichy.

7 août Annexion de fait par l'Allemagne de l'Alsace et de la Moselle, destinées à être germanisées et nazifiées. La culture française y est bannie.

Août

• *Création des premiers réseaux de renseignement rattachés à la France libre ou aux Britanniques. Cette forme d'action attirera certains écrivains (Samuel Beckett, Robert Desnos) ou artistes (le peintre André Girard, chef du réseau Carte, l'acteur Robert Lynen, etc).*

• *En zone occupée, les Allemands commencent à interdire des livres sur des critères politiques et raciaux : la liste Bernhard (143 livres) est suivie le 28 septembre de la 1^{re} liste Otto (1 060 titres), qui est encore élargie le 8 juillet 1942 puis le 10 mai 1943.*

• *À Marseille, un journaliste américain, Varian Fry, organise l'émigration légale de personnalités des milieux intellectuels et artistiques. Jusqu'en septembre 1941, partent par sa filière notamment André Breton, Claude Lévi-Strauss, Marc Chagall, Hannah Arendt...*

11 août À la BBC, lecture du premier texte rédigé au Brésil par Georges Bernanos depuis l'armistice et parvenu à la France libre.

26-28 août L'Afrique équatoriale française (AEF) et le Cameroun se rallient à de Gaulle.

Septembre À Alger paraît légalement le n° 10 de la revue littéraire Fontaine, le premier après la défaite. Éditorial de Max-Pol Fouchet : « Nous ne sommes pas vaincus ».

27 septembre Première ordonnance allemande anti-juive : recensement des Juifs de zone occupée.

28 septembre Convention entre l'occupant et les éditeurs français qui doivent accepter de s'autocensurer pour reprendre leur activité.

Automne De petits groupes résistants se créent, qui deviennent en 1941 des mouvements, souvent organisés autour d'un journal clandestin : musée de l'Homme, Organisation civile et militaire, Libération Nord, Ceux de la Libération, Valmy (zone occupée); Libération nationale, Libération Sud, Liberté, Franc-Tireur (zone Sud)...

3 octobre Vichy édicte le premier statut des Juifs. Il leur interdit notamment d'enseigner (fonction publique) et d'accéder aux métiers du

journalisme, du cinéma, du théâtre, de la radio, sauf en cas de services exceptionnels rendus à l'État.

3 octobre Création à Paris de la société de production Continental-Film, contrôlée par les Allemands, et qui devient le principal producteur de films français en zone occupée.

4 octobre Vichy autorise les préfets à interner administrativement les Juifs étrangers.

18 octobre Ordonnance allemande sur le recensement des entreprises juives.

24 octobre Entrevue Hitler-Pétain à Montoire. La collaboration d'État est instituée.

27 octobre De Gaulle crée le Conseil de Défense de l'Empire.

Novembre Au Jeu de Paume (Paris), des œuvres d'art confisquées à des particuliers sont exposées par l'occupant à l'intention de Göring, pour qu'il choisisse celles devant partir en Allemagne. Une Française, Rose Valland, tient secrètement la liste des œuvres volées.

9 novembre Décret de dissolution des confédérations syndicales.

11 novembre Manifestation anti-allemande d'étudiants et de lycéens à Paris.

15 novembre Des centaines de milliers de dessins d'enfants à la gloire de Pétain sont envoyés à Vichy.

15 novembre À Londres, parution du n° 1 de la revue La France libre, dirigée par Raymond Aron et André Labarthe.

Décembre Reparution à Paris de la Nouvelle Revue Française (NRF), désormais dirigée par le collaborateur Drieu la Rochelle, seule revue littéraire alors autorisée en zone occupée.

13 décembre Laval, vice-président du Conseil, est remplacé par Flandin.

1941

De nouveaux groupes de Résistance nés autour d'un journal clandestin s'ajoutent aux précédents : Défense de la France (zone occupée), Témoignage Chrétien (zone Sud). Les réseaux se développent en se spécialisant : renseignement, évasion, sabotage (missions conjointes ou séparées de la France libre et des Britanniques).

Février 1^{er} numéro de La pensée libre, revue clandestine fondée par des intellectuels communistes, dont l'écrivain Jacques Decour.

10 février Darlan succède à Flandin, comme vice-président du Conseil.

1^{er} mars Prise de Koufra (Libye) par les Forces françaises libres (FFL) de Leclerc.

8 avril Fin de la campagne d'Érythrée, prise par les Britanniques et les FFL aux Italiens.

14 mai À Paris, première rafle de Juifs étrangers et apatrides, internés dans des camps du Loiret.

15 mai Appel à la création d'un Front national pour l'indépendance de la France par le PCF.

2 juin Deuxième statut des Juifs promulgué par Vichy. Il leur interdit notamment de participer à l'édition de journaux et de livres.

Juin-juillet FFL et Anglais occupent le Liban et la Syrie vichystes. À Beyrouth, la France libre (Jean Gaulmier) crée l'année suivante une maison d'édition qui publie Péguy, Bernanos, Aragon...

22 juin Attaque allemande contre l'URSS, entraînant la rupture du pacte germano-soviétique. Le PCF se lance dans la lutte armée.

1^{er} juillet À Buenos Aires paraît le n° 1 de la revue Les lettres françaises, dirigée par Roger Caillols.

22 juillet Loi de Vichy étendant la confiscation des entreprises juives à la zone non occupée.

21 août Le communiste Fabien abat un aspirant allemand à Paris.

23 août En réaction à l'attentat, ordonnance allemande sur les otages et création par Vichy de sections spéciales auprès des cours d'appel et les tribunaux militaires.

Été À l'initiative d'Aragon, la stratégie communiste de « front national » débouche sur un projet de Comité national des écrivains (CNE) ; ce groupement clandestin aura pour première mission de publier un journal, Les lettres françaises, co-animé par Jacques Decour et Jean Paulhan.

5 septembre Inauguration de l'exposition « Le Juif et la France » au Palais Berlitz (Paris).

24 septembre De Gaulle crée le Comité national français.

Octobre Voyage en Allemagne d'écrivains français collaborateurs : Drieu la Rochelle, Brasillach, Chardonne, Jouhandeau...

4 octobre Vichy promulgue la Charte du Travail.

18 octobre Pour répondre aux demandes de l'occupant en métaux non ferreux, une loi de Vichy

Repères

chronologiques

autorise l'enlèvement des statues érigées dans les espaces publics.

21 octobre Exécution de 48 otages, dont 27 à Châteaubriant, en représailles à un attentat contre un officier allemand à Nantes.

Novembre Voyage en Allemagne de peintres et sculpteurs français, parmi lesquels de Vlaminck, Derain, Van Dongen.

Décembre Échec de la *Wehrmacht* devant Moscou.

Décembre En zone Sud, première fusion entre mouvements de Résistance: Liberté et Libération nationale deviennent Combat.

7 décembre Attaque japonaise sur Pearl Harbour. Entrée en guerre des États-Unis.

1942

Janvier Première mission de Jean Moulin. Il doit coordonner les mouvements de zone Sud et les rallier à de Gaulle.

Janvier Des poèmes de Pierre Seghers et de Pierre Emmanuel, composés en hommage aux otages fusillés à Châteaubriant, paraissent en Suisse (revue *Traits*) et à Alger (revue *Fontaine*)

17 février Arrestation par les Allemands de Jacques Decour.

Février Les Éditions de Minuit clandestines impriment leur premier ouvrage: Le silence de la mer de Vercors.

Mars À Paris, inauguration de l'exposition « Le bolchévisme contre l'Europe », salle Wagram.

27 mars Départ de France du premier convoi de Juifs vers Auschwitz.

3 avril En zone occupée, les Allemands durcissent leur contrôle sur l'édition par une censure préalable: toute publication doit avoir un numéro d'autorisation.

17 avril Démission de Darlan. Laval revient au pouvoir.

1^{er} mai Manifestations patriotiques dans plusieurs villes, à l'appel de la presse clandestine et de la France libre.

15 mai À Paris, inauguration de l'exposition du sculpteur allemand Arno Breker.

18 mai Manifestation à Lyon contre la venue du Philharmonique de Berlin et de son chef, Clemens Krauss, pour un concert salle Rameau.

26 mai-11 juin À Bir-Hakeim,

les FFL tiennent tête aux italo-allemands.

29 mai Ordonnance allemande imposant le port de l'étoile jaune aux Juifs de zone occupée

Été Rafles massives de Juifs étrangers et apatrides dans les deux zones.

14 juillet Manifestations patriotiques dans de nombreuses villes, à l'appel de la presse clandestine et de la France libre.

AOÛT La revue littéraire *Confluences*, créée à Lyon en 1941, est suspendue deux mois par Vichy.

4 septembre Loi de Vichy dite « d'orientation de la main-d'œuvre », autorisant le système des réquisitions pour le travail en Allemagne.

20 septembre Premier numéro des *Lettres françaises*, journal clandestin du Comité national des écrivains.

Octobre À Paris, publication du recueil *Poésie et vérité 1942 d'Éluard*, par les éditions de La Main à Plume. « Liberté » y paraît pour la première fois avec son vrai titre.

8 novembre Débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. Le 10, un armistice est conclu par les Américains avec Darlan.

11 novembre Invasion par les Allemands de la zone Sud, en réplique aux événements d'Afrique du Nord.

27 novembre Sabordage de la flotte de Toulon. Dissolution de l'armée d'armistice.

24 décembre Assassinat de Darlan. Le général Giraud lui succède à Alger.

1943

Hiver 1942-43 Constitution des premiers maquis, pour échapper aux réquisitions de main-d'œuvre.

26 janvier Fusion des trois grands mouvements de zone Sud dans les Mouvements unis de Résistance.

2 février Capitulation allemande à Stalingrad.

16 février Instauration du Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Les refus de départ deviennent massifs durant le printemps, aidés par un vaste mouvement de désobéissance civile. Une partie des réfractaires se réfugie dans les maquis, que les organisations de résistance tentent d'encadrer et d'armer.

Mai • À la Martinique, Vichy interdit la parution du numéro sous

presse de *Tropiques*, la revue fondée par Aimé Césaire.

• *Sortie aux USA de This land is mine* (Vivre libre), film tourné par Jean Renoir.

8 mai Capitulation des troupes de l'Axe en Tunisie. L'Afrique du Nord est aux mains des Alliés.

27 mai Première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR).

3 juin À Alger, création du Comité français de la libération nationale (CFNL), présidé par de Gaulle et Giraud.

21 juin Arrestation de Jean Moulin lors d'une réunion clandestine à Caluire.

10 juillet Les Alliés débarquent en Sicile, puis le 3 septembre en Italie.

14 juillet Manifestations de masse dans les grandes villes. Publication de *L'honneur des poètes*.

AOÛT Parution du poème *Le Musée Grévin d'Aragon*, première publication des éditions clandestines de La Bibliothèque Française.

8 septembre Armistice entre le gouvernement italien et les Alliés.

25 septembre Sous le titre « Les partisans. Chant de la libération », Le chant des partisans est publié dans le n° 1 des *Cahiers de Libération*.

4 octobre Libération de la Corse par les troupes du CFLN.

Automne Envoi de délégués militaires régionaux par le CFLN en métropole. Parallèlement, des délégués civils mettent en place des Comités départementaux de libération, en accord avec les mouvements de Résistance.

9 novembre De Gaulle devient le seul président du CFLN.

11 novembre Manifestations patriotiques et arrêts de travail dans toute la France, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire sur l'Allemagne en 1918.

30 décembre Le chef de la Milice, Darnand, entre au gouvernement de Vichy comme secrétaire général au Maintien de l'Ordre.

1944

20 janvier Instauration de « cours martiales » de la Milice, contre les « activités terroristes ».

Février Création des Forces françaises de l'intérieur (FFI), rassemblant les groupes paramilitaires de toutes les composantes de la Résistance.

21 février Exécution de 21 résistants du groupe dirigé par le poète arménien Missak Manouchian des FTP-MOI.

15 mars Le CNR adopte un programme commun d'action et de réformes pour l'après Libération.

26 mars Assaut allemand contre le maquis des Glières.

Avril L'honneur des poètes est reproduit à 10000 exemplaires à Alger, par l'Office français d'édition, organisme du Comité français de la Libération nationale.

Mai Publication clandestine de *L'honneur des poètes II. Europe*, aux Éditions de Minuit.

Juin Publication clandestine de *Vaincre*, album de 12 lithographies.

3 juin Le CFLN prend le titre de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

6 juin Débarquement allié en Normandie. À l'appel des Alliés, la Résistance exécute les plans de sabotage prévus et lance la guérilla généralisée.

10 juin Massacre des habitants d'Oradour-sur-Glane par la division SS *Das Reich*.

14 juin De Gaulle acclamé par la population à Bayeux (Normandie).

14 juillet Manifestations patriotiques un peu partout en France.

21-23 juillet Assaut allemand contre le maquis du Vercors, qui doit se disperser avec de lourdes pertes. L'écrivain Jean Prévost est tué dans ces combats.

15 août Débarquement allié en Provence.

19-25 août Insurrection parisienne. Leclerc entre à Paris le 24 et le libère le 25.

31 août Installation du GPRF et de De Gaulle à Paris.

12 septembre Jonction des troupes débarquées en Normandie et en Provence. Le front se stabilise devant les Vosges.

23 novembre Leclerc libère Strasbourg.

1945

Février L'Alsace tout entière est libérée.

8 mai Capitulation de l'Allemagne nazie à Berlin.

8 juin Robert Desnos meurt du typhus au camp de Terezin (Tchécoslovaquie), quelques semaines après la libération du camp par les Soviétiques.

Ressources

Préparer le concours grâce aux ressources en ligne

Des partenaires ont sélectionné des documents consultables sur leurs sites internet qui vous seront utiles pour préparer le concours. Des ressources numériques sont également disponibles en ligne sur les sites de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org. Une exposition virtuelle consacrée au thème du concours est accessible sur le Musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceenligne.org.

Ressources du Portail national



Le portail national met en réseau, documente et valorise les ressources des partenaires associés au CNRD. Il est aussi un vecteur de la mémoire numérique du concours en conservant les documents des sessions antérieures.

Trois entrées donnent accès aux ressources :

- L'onglet « Documents » offre une sélection d'archives que les candidats peuvent intégrer dans leurs productions. Cet ensemble documentaire est réalisé avec le partenariat et le fonds d'archives du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.
 - L'onglet « Sitographie » pointe sur plus de 500 ressources en ligne.
 - L'« Agenda » relaie les initiatives des partenaires du CNRD, (expositions, manifestations), ainsi que les émissions de télévision et de radio.
- www.reseau-canope.fr/cnrd/

Documents audiovisuels de l'INA

(Institut national de l'audiovisuel)



Depuis 2010, l'Institut national de l'audiovisuel et le Concours national de la Résistance et de la Déportation ont engagé un partenariat afin de mettre à disposition des enseignants et des élèves des documents audiovisuels issus des fonds d'archives de l'INA.

Épousant le thème du concours 2015-2016, la sélection propose des archives sonores et filmées sur des écrivains, éditeurs, peintres... qui ont résisté par l'art.

Elles seront commentées et contextualisées au sein du site **Jalons** accessible via le portail Edutheque. <http://fresques.ina.fr/jalons/>



Archives de la Fondation Charles de Gaulle

Partenaire de l'Éducation nationale et du Concours national de la Résistance et de la Déportation, la Fondation Charles de Gaulle mettra en ligne dès le mois d'octobre 2015 un site pédagogique rénové

www.charles-de-gaulle.org. Parmi les dossiers thématiques proposés, celui consacré au thème du CNRD 2015-2016 permettra aux professeurs et aux élèves de découvrir, à l'aide de documents d'archives commentés, de nombreux exemples de création littéraire et artistique en lien avec le général de Gaulle, chef de la France libre.



Archives Fondation de la France Libre

En dehors de quelques grands artistes reconnus, les œuvres littéraires et artistiques de la résistance extérieure des Français libres sont difficiles d'accès. Afin de favoriser leur étude, la Fondation de la France libre met en ligne www.france-libre.net/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2016/ un ensemble de documents et de notices sur ces œuvres et leurs créateurs. Les élèves pourront également réfléchir sur les conditions du travail d'édition et de réédition mené par les Français libres.

<http://www.france-libre.net/>



Témoignages audiovisuels de l'USC Shoah Foundation

L'USC Shoah Foundation a été fondée en 1994 par Steven Spielberg, après la sortie du film *La Liste de Schindler*. Elle est une vidéothèque de près de 52 000 témoignages de rescapés de la Shoah, mais aussi d'autres crimes de masse comme le génocide des Arméniens ou celui des Tutsi. Numérisée et indexée à la minute à l'aide de 63 000 mots clés, la collection complète des témoignages est consultable en France à l'École normale supérieure de Lyon.

Afin de nourrir la réflexion des candidats au CNRD, l'USC Shoah Foundation propose une série de témoignages librement téléchargeables. Ils peuvent être exploités dans le cadre de projets audiovisuels et sont accompagnés des biographies de chaque témoin.

<https://sfi.usc.edu/french>, Contact: emmanuel.debono@ens-lyon.fr



Témoignages de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) propose sur son blog <http://fondationmemoirededeportation.com/transmission-de-la-memoire/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation> des ressources inédites, issues de son fonds audiovisuel. Ces extraits de témoignages évoquent l'usage de l'art et de la littérature dans les camps de concentration et d'extermination.

Par ailleurs, la brochure de la session 2001-2002 du Concours consacrée à la production artistique dans les camps est consultable en ligne. <http://fondationmemoirededeportation.com/archives-memoire-vivante/>



Archives de la vie littéraire de l'IMEC

L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) préserve des fonds d'archives consacrés aux acteurs de la vie du livre : éditeurs, écrivains, artistes, journalistes...

Implanté à l'abbaye d'Ardenne près de Caen, l'Institut conserve de nombreux fonds liés à la Résistance. L'IMEC a consacré publications et expositions à la vie littéraire pendant l'Occupation, constituant une riche base de données de documents numérisés.

www.imec-archives.com/institut/

Le service éducatif accompagne la réalisation des projets.

Contact: educatif@imec-archives.com



Collections d'œuvres graphiques du Musée de l'Armée

Le musée de l'Armée, situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides à Paris, offre une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces, et notamment des salles consacrées à la Seconde Guerre mondiale et un Historial dédié à Charles de Gaulle. Dans le cadre du CNRD 2015-2016, il met en ligne www.musee-armee.fr ses collections d'œuvres graphiques réalisées en déportation :

Jeanne Letourneau et France Audoul-Martinon à Ravensbrück, Louis Bissinger à Buchenwald et Gino Gregori à Mauthausen.



Archives du Musée de l'Ordre de la Libération

Le musée de l'Ordre de la Libération, situé dans l'Hôtel national des Invalides à Paris, présente l'histoire des compagnons de la Libération et de l'Ordre créé durant la Seconde Guerre mondiale par le général de Gaulle. L'exposition permanente comporte plus de 2 000 pièces et documents exposés dans trois espaces, dédiés à la France libre, à la Résistance intérieure et à la Déportation.

L'espace pédagogique du site internet de l'Ordre de la Libération propose de multiples documents qui illustrent notamment la Résistance par l'art ou la littérature, que les élèves et les professeurs pourront consulter et télécharger (dessins ou caricatures réalisés par des résistants ou des déportés, affiches de propagande, poèmes...). www.ordredelaliberation.fr



Photographies et films de l'ECPAD

L'ECPAD, agence d'images du ministère de la Défense depuis 1915, dispose de collections exceptionnelles d'archives audiovisuelles et photographiques : plus de 10 millions de clichés et 30 000 titres de films. Ce fonds, progressivement numérisé, est constamment enrichi par la production des reporters militaires, les versements des organismes de Défense et les dons des particuliers.

Pour la 3^e année consécutive, l'ECPAD met à disposition des candidats du CNRD des films et des photographies issues de ses fonds. <http://acp.ecpad.fr/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation/>. La médiathèque du fort d'Ivry est en accès libre au public du mardi au vendredi (horaires sur archives.ecpad.fr).

REMERCIEMENTS

Ce dossier a été élaboré sous le pilotage de la commission pédagogique de la Fondation de la Résistance, à laquelle ont bien voulu s'associer la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la France libre, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, et de nombreux musées et centres de ressources. Cette publication est soutenue par le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle a été conçue et coordonnée par :

Bruno Leroux, directeur historique – Fondation de la Résistance

Frantz Malassis, chef du département documentation et publication – Fondation de la Résistance

Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques – Fondation de la Résistance

La Fondation de la Résistance remercie vivement de leur participation les membres du groupe de travail qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction de cette brochure :

Céline Anché, enseignante – Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises

Xavier Aumage, archiviste – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Sophie Bachmann, développement éducatif – Service de l'Action Culturelle et Éducative – INA

Christophe Barret et **Ludovic Lavigne**, service éducatif – Archives nationales

Chris Boissin, chef des projets éditoriaux en ligne – Canopé

François Bordes, chargé des sciences humaines et recherche – IMEC

Fabrice Bourrée, département AERI – Fondation de la Résistance

Aleth Briat, Association des professeurs d'histoire et de géographie

Éric Brossard, enseignant – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Gisèle Caumont, Maison de Chateaubriand

Sylvain Cornil-Ferrot, responsable des recherches historiques – Fondation de la France libre

Nicole Dorra, présidente de Ciné Histoire

Agnès Dumoulin, médiatrice – Musée de l'Ordre de la Libération

Pascal Genot, professeur – Université de La Rochelle

Patricia Gillet, conservateur en chef – Archives nationales

Vincent Giraudier, chef du département Historial Charles de Gaulle - Musée de l'Armée

Gilles Gony

Nathalie Grenon, directrice CERCIL – Orléans

Guy Krivopissko, conservateur – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Cyrille Le Quellec, documentaliste – Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Christine Levisse-Touzé, directrice – Musée du général Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin – Ville de Paris

Serge Linkes, maître de conférences – Université de La Rochelle

Claude Marmot, Fondation Charles de Gaulle

Hélène Pradas-Billaud, chef du bureau des actions pédagogiques et de l'information à la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives - Ministère de la Défense

Hélène Priego, directrice – Musée de la Résistance de Bondues

Laurent Sastre, enseignant – Centre d'histoire régional de la Résistance et de la Déportation - Castelnau-le-Lez

Laurent Seillier, enseignant – La Coupole, Centre d'histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais à Saint Omer

Emmanuel Thiébot, historien, responsable des événements culturels – Mémorial de Caen

Elise Tokuoka et **Véronique Pontillon**, service des actions culturelles, pédagogiques et scientifiques – ECPAD

Dominique Trimbur, historien – Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Vladimir Trouplin, directeur – Musée de l'Ordre de la Libération

Emeline Vanthuyne, directrice des projets – Fondation Charles de Gaulle

Cécile Vast et **Emeline Vimeux**, enseignantes – service éducatif – Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Nous tenons à remercier l'**IMEC (l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine)**, les collectionneurs et les ayants droits qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives et des œuvres d'art.

Pour les dessins d'Abdon – © collection Jacques Barré. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Extrait de la publication *Abdon. Parcours d'un résistant dans les Alpes*, éd. Patrimoine en Isère/Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère – Maison des Droits de l'Homme.

Il faut signaler enfin l'action des associations suivantes qui proposent aux lauréats de poursuivre des études et des recherches initiées lors de leur participation au Concours et les encouragent à entreprendre avec elles leur approfondissement :

- **Association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » (MER)**

16-18, place Duplex – 75015 Paris.

- **Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)**

31, boulevard Saint-Germain – 75005 Paris.

- **Fédération des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation (FLCRD)**.

16-18, place Duplex – 75015 Paris.

Éditeur : Fondation de la Résistance Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République. 30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – **Téléphone** : 01 47 05 73 69 – **Télécopie** : 01 53 59 95 85 – **Site internet** : www.fondationresistance.org – **Courriel** : contact@fondationresistance.org – **Directeur de la publication** : Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance – **Directeur délégué de la publication** : François Archambault – **Rédacteur en chef** : Frantz Malassis – **Maquette, photogravure et impression** : humancom, 48 rue de Dantzig, 75015 Paris – Revue trimestrielle – Abonnement pour un an : 20 € – N° 82 : 5, 50 € – Commission paritaire : n° 1115 A 07588 – ISSN : 1263-5707 – Dépôt légal : septembre 2015

Ce numéro comporte trois encarts jetés : un courrier et une affiche invitant à participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation ainsi qu'un 4 pages réalisé par la DMPA « Regards croisés sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation »

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droits de certaines œuvres et certains documents. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.



Le ministère de l'Éducation nationale



La direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives



La Fondation de la Résistance



La Fondation Charles de Gaulle



La Fondation de la France libre



La Fondation pour la Mémoire de la Déportation



La Fondation pour la Mémoire de la Shoah